



# Cour OASIS

Réaménagement de la cour de récréation - **Cahier de préconisations**

Écoles élémentaires Jean Jaurès et Lucie Aubrac

1, avenue du Général de Gaulle, 93440 Dugny



155, avenue Jean Lolive  
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93  
caue93@caue93.fr

[www.caue93.fr](http://www.caue93.fr)

93

Seine Saint Denis

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



# SOMMAIRE

<b>1 - LA DÉMARCHE COUR OASIS</b>	<b>4 - 5</b>
1 - La démarche générale	5
2 - Les principaux objectifs	5
3 - Les critères d'intervention	6
4 - La méthodologie	7
<b>2 - LE DIAGNOSTIC</b>	<b>8 - 13</b>
1 - Contexte urbain	9
2 - Description du site	10 - 12
3 - Diagnostic des usages	13 - 18
<b>3 - LA CONCERTATION</b>	<b>19-31</b>
1 - Les ateliers enfants	20-21
2 - Les propositions des enfants	22 - 26
3 - L'exposition et le vote	27
4 - Les résultats du vote	28
5 - Les ateliers adultes	31
<b>4 - LE PLAN PROGRAMMATIQUE</b>	<b>31 - 39</b>
1- Plan programmatique	34 - 35
2- Zones et références	36 - 39
<b>ANNEXES</b>	<b>40 - 50</b>
1 - Fiches techniques	41 - 45
2 - Détails du vote	46 -50

**1**

# LA DÉMARCHE COUR OASIS

## 1 - La démarche générale



Groupe scolaire Maryse Hilsz, Paris 20e  
@CAUE de Paris

Afin de faire face au dérèglement climatique dont les conséquences se font déjà sentir (canicules, sécheresses, pluies intenses...), il est aujourd'hui nécessaire de repenser et d'**adapter la ville** en créant des **Îlots de Fraîcheur Urbains**. Les **cours de récréation** des établissements scolaires, par leur nombre et leur surface, constituent de **véritables potentiels pour améliorer les conditions de vie** des personnes qui les utilisent et des habitant.e.s à proximité.

À ce jour, plusieurs cours de récréation ont été réaménagés selon les critères d'une cour OASIS que sont : **la désimperméabilisation des sols, l'apport de végétation, d'eau et d'ombre ainsi que l'utilisation de matériaux naturels** pour le mobilier et les aménagements.

Le CAUE93 propose d'y ajouter le critère de **l'usage** en accompagnant la ville de Dugny dans une **méthodologie de co-conception**, permettant de donner la parole aux usager.es et d'esquisser le projet de réaménagement.

## 2 - Les principaux objectifs

### 1. Répondre aux enjeux climatiques :

> s'adapter aux besoins climatiques actuels par **l'usage de matériaux naturels, l'apport de végétation et d'ombre pour rafraîchir**. Il s'agit également de proposer une présence et une meilleure **gestion de l'eau**.

### 2. Diversifier et renouveler les usages :

> proposer des activités et usages nouveaux qui n'ont pas pour habitude d'être pratiqués. C'est l'occasion de proposer **une nouvelle approche de la pédagogie à travers la nature**, pour que l'enfant apprenne en l'observant. C'est également veiller à respecter la **mixité des jeux** au sein de l'espace de la cour.



École maternelle Küss, Paris 13e  
@CAUE de Paris

### 3 - Les critères d'intervention

Afin de répondre aux enjeux climatiques et aux attentes d'un **Îlot de Fraîcheur Urbain**, différents critères sont à prendre en considération et à mettre en œuvre dans le cadre du réaménagement des cours de récréation. Ces différents points d'intervention ont un intérêt à l'échelle de l'école mais également à l'échelle de la ville. Ils sont détaillés dans les **fiches techniques** présentées à la fin de ce document.

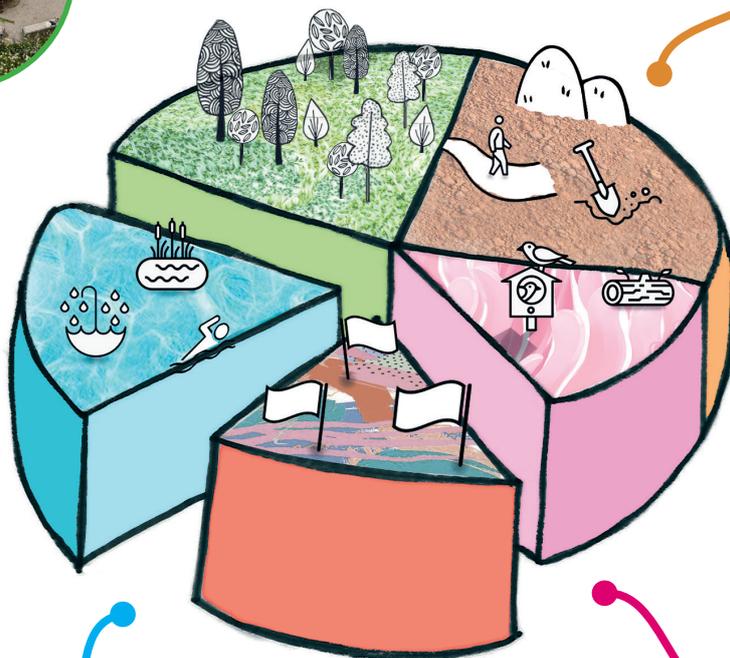
#### VÉGÉTATION

La végétation peut s'intégrer à la cour de différentes manières : en potager, en plantes grimpantes ou bien en plantant des arbres qui apporteront de l'ombre quand le soleil est trop fort.



#### SOL

Utiliser des matériaux naturels au sol permettra de rendre perméable le sol de la cour. Il est également possible d'imaginer une cour avec des dessins au sol, des buttes et creux ici et là et des matériaux agréables au touché.



#### EAU

Mettre de l'eau dans la cour lui apportera de la fraîcheur en été. Elle servira, par exemple, à arroser le potager en récupérant l'eau de pluie, à apprendre grâce à une mare pédagogique, un ruisseau ou à se désaltérer avec des robinets d'eau potable.



#### ÉQUIPEMENTS

Quoi de mieux que du nouveau mobilier dans la cour pour diversifier les jeux, accueillir des animaux, faire classe dehors, faire du compost, etc.



#### USAGES

Imaginer de nouvelles activités que les enfants n'ont peut-être pas l'habitude de faire dans la cour. Intégrer des usages qui serviront à des personnes extérieures à l'école, en dehors des heures de classe.



## 4 - La méthodologie

Pour aboutir à **un projet partagé par tou.te.s**, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE93) accompagne la Ville de Dugny, dans **une méthodologie de co-conception**. L'objectif de cette démarche est d'aboutir à **un plan de réaménagement des cours de récréation des écoles Jean Jaurès et Lucie Aubrac qui réponde au mieux aux besoins des usager.ère.s**.

### 1. Les ateliers jeune public (octobre-novembre 2024)

L'animation d'ateliers théoriques et pratiques permet de définir avec les enfants leurs besoins. Des apports théoriques sur le contexte climatique actuel, un diagnostic, un travail en plan et des maquettes servent de supports et d'outils pour définir le projet de réaménagement.



### 3. Les ateliers adultes (décembre 2024)

En complément des ateliers enfants, le personnel de l'école est concerté afin d'avoir une approche propre à leur pratique de la cour. Les services techniques de la Ville sont aussi présents lors de ces rencontres afin d'émettre un retour sur la faisabilité des propositions.



### 2. L'exposition et le vote (novembre 2024)

Une exposition des travaux des enfants ainsi qu'un vote sont organisés à l'échelle de deux établissements. C'est grâce à ce vote que le CAUE 93 réalise deux versions de plans programmatiques qui sont ensuite proposés au public adultes lors des ateliers avec le personnel de l'école.



### 4. Les supports de restitution (janvier 2025)

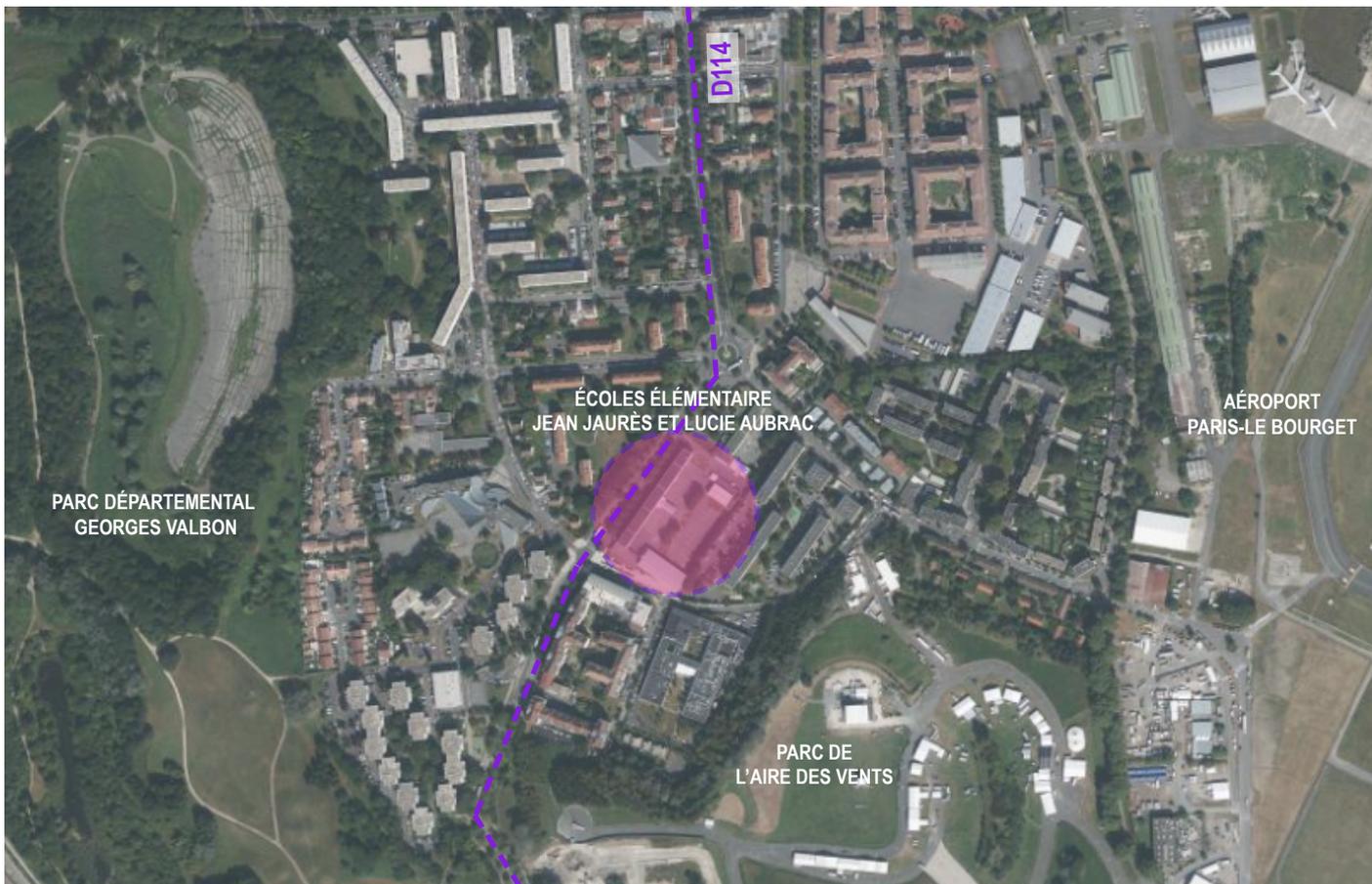
Une fois la proposition de plan validée par le public adulte, les documents présentant la démarche et le projet sont réalisés par le CAUE 93 sous la forme d'un cahier de préconisations, remis aux services de la Ville et présenté à la maîtrise d'œuvre.

2

## LE DIAGNOSTIC

# 1 - Contexte urbain

Les écoles élémentaires Jean Jaurès et Lucie Aubrac se situent dans un **quartier résidentiel**, caractérisé par un **tissu urbain aéré**, avec une majorité d'immeubles collectifs ainsi que des poches pavillonnaires. À proximité immédiate, se trouvent d'autres équipements scolaires, tel que des lycées, un collège et une école maternelle. Le quartier est bordé par **deux parcs** : le parc départemental Georges Valbon à l'ouest et le parc de l'Aire des Vents au sud. À l'est se trouve l'aéroport Paris-Le Bourget.



*Vue aérienne du site dans son contexte urbain*



*L'école depuis la D114 / avenue du Général de Gaulle*



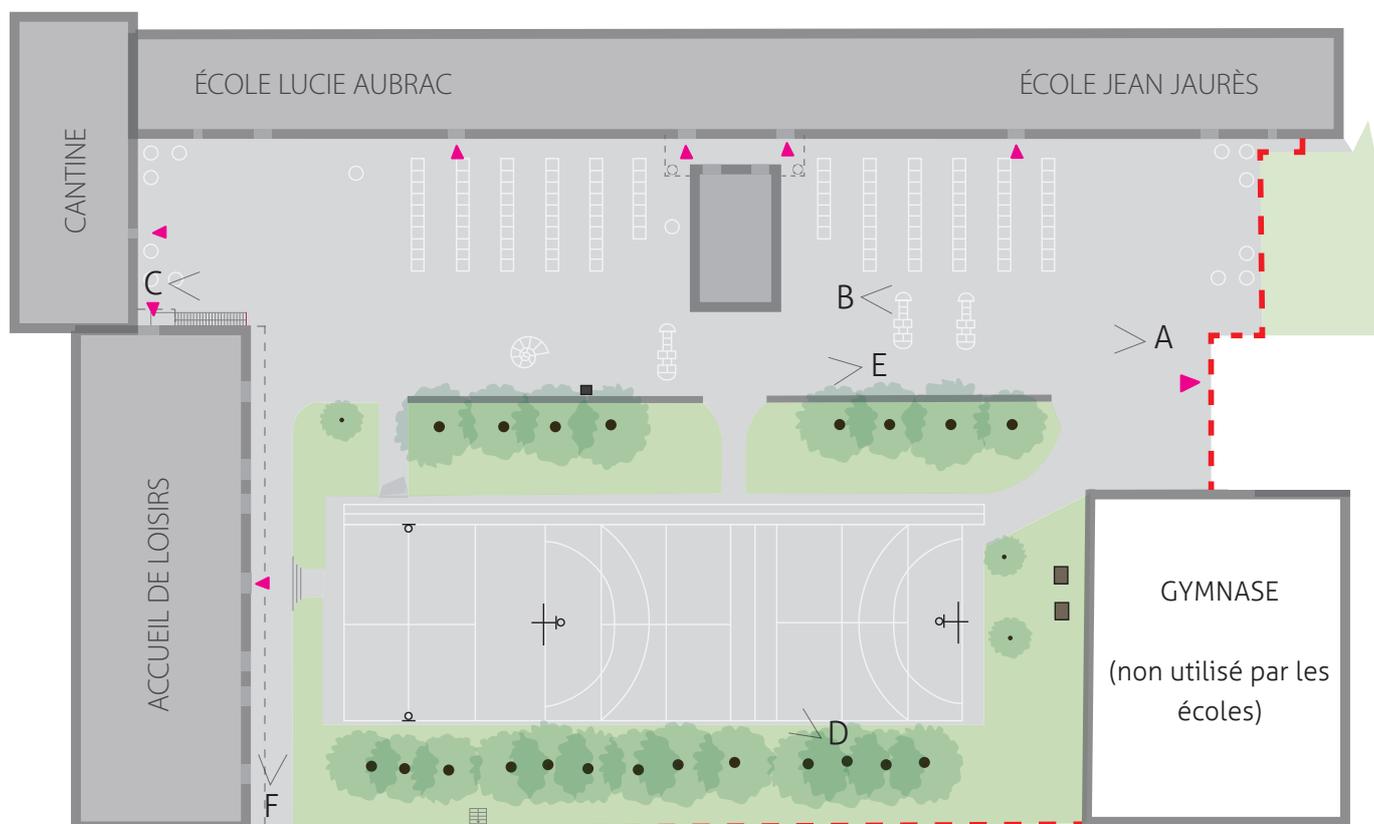
*Impasse depuis la D114 côté école Jaurès*

## 2 - Description du site

Les écoles Jean Jaurès et Lucie Aubrac occupent un **îlot rectangulaire**. Le corps de bâtiment principal, **une barre à R+2**, longe l'avenue du Général de Gaulle. La partie sud-ouest de cet édifice est occupée par l'école Lucie Aubrac, tandis que la partie nord-est abrite l'école Jean Jaurès. Au sud-ouest de la parcelle se trouvent la cantine et l'accueil de loisirs, situés en retour de la section Lucie Aubrac. Ces trois bâtiments délimitent la **cour de l'école**.

Cette **grande cour** d'environ **5145m<sup>2</sup>** et **au sol largement asphaltée** est divisée en **3 sous-espaces**. Le bloc sanitaire, perpendiculaire au centre du bâti, sépare les espaces de récréation dédiés aux écoles **Lucie Aubrac d'une part** et **Jean Jaurès de l'autre**. Ces deux sous-espaces comportent quelques **marquages au sol**, tels que des marelles et escargots. Ils ne comportent pas d'assises, mis à part le mur de soutènement, ni de préau pour s'abriter en cas de pluie.

Le **plateau sportif**, 3ème sous-espace, est situé au fond de la parcelle. Il est entouré de 24 arbres et de surfaces herbacées en pleine terre. Il est délimité par une **différence de niveau**, marquée par un **mur de soutènement** côté écoles et par une **pente** côté accueil de loisirs. Il est équipé pour accueillir les jeux de ballons pendant les récréations et les cours d'EPS avec des **marquages de terrains**, de **pistes de courses** ainsi que des **cages de foot** et des **paniers de basket**. Cet espace sert aussi de point de regroupement en cas d'incendie. Il permet également d'accueillir un grand nombre d'activités périscolaires et d'apprentissage (savoir rouler, savoir nager, etc.) et notamment une piscine en période à partir de mai et pendant la période estivale.



Plan simplifié de l'existant



▲ Accès principaux existants, à conserver



*La cour côté Jaurès*



*Grille et portail de l'école Jaurès*



*La cour côté Aubrac*



*La cour côté plateau sportif partagé*



*Mur de soutènement servant d'assises côté écoles*



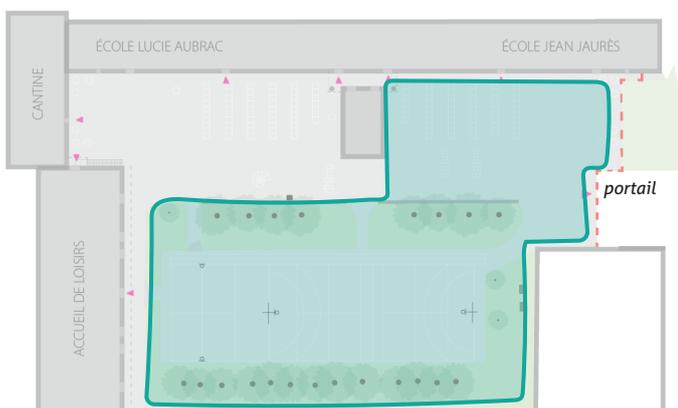
*La pente côté accueil de loisirs*

## Un espace partagé entre les écoles Lucie Aubrac, Jean Jaurès et l'accueil de loisirs

La cour est partagée entre les deux écoles et l'accueil de loisirs qui l'occupent sur **des temps toujours différents, sans chevauchement**. Divisée en trois sous-espaces, la cour n'est que **rarement occupée dans sa totalité**.

Les **horaires de récréation** des écoles Jean Jaurès et Lucie Aubrac **s'alternent**, ce qui permet de **partager les sanitaires** qui ne pourraient accueillir tous les enfants sur un même créneau de récréation. L'école Jean Jaurès utilise à 8h30 et à 16h30 le **portail** donnant sur l'impasse. L'accueil de loisirs, sur le temps périscolaire utilise le même périmètre que Lucie Aubrac (pour des questions de visibilité et de surveillance), sauf pendant la pause méridienne où l'ensemble de la cour est utilisée (la quasi-totalité des élèves mangent à la cantine) mais divisée en deux dans l'axe du bloc sanitaire avec des plots posés au sol. Il est à noter que l'accueil de loisirs accueille également des **collégiens et collégiennes**, que nous n'avons pas pu concerter dans le cadre de ce dispositif.

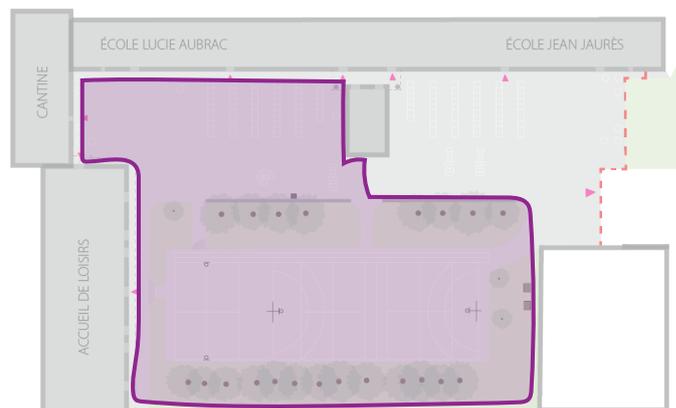
### École Jean Jaurès - 9 classes (215 élèves)



Horaires récréations Jean Jaurès

10h15-10h30  
15h15-15h30

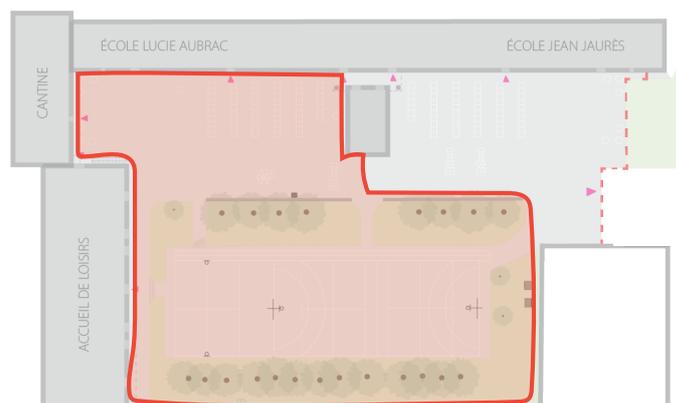
### École Lucie Aubrac - 8 classes (185 élèves)



Horaires récréations Lucie Aubrac

9h45-10h puis 10h-10h15  
14h45-15h puis 15h-15h15

### Accueil de loisirs



### 3 - Diagnostic des usages

Au sein des sous-espaces de la cour, **aucune zone n'est définie**, ce qui entraîne un **empiétement des usages dynamiques sur les activités plus calmes**, perturbant ainsi la tranquillité des enfants. Les cours des deux écoles ne présentent **pas d'assises dédiées**, ce qui pousse les enfants à **s'approprier des éléments architecturaux** tels que les murets, les rebords et les escaliers en fond de parcelle pour s'asseoir et se reposer.



*Pendant la pause méridienne, des plots divisent le plateau sportif en deux.*



*La pratique du vélo est importante dans ces deux écoles.*



*Le plateau sportif est occupé majoritairement par des garçons de CM1 et CM2.*



*Les groupes d'enfants se répartissent dans l'espace qui leur est attribué.*

## Des activités dynamiques qui empiètent sur les espaces calmes

←---→ Trajectoire course

■ Espace dynamique

■ Espace intermédiaire

■ Espace calme

### LES MARQUAGES AU SOLS

Présences de marquages au sol qui permettent de jouer à la marelle, l'escargot etc.

### AU PIED DE LA FAÇADE

Espace où les élèves jouent à la corde à sauter, aux cerceaux, aux échasses, à l'élastique. C'est aussi l'endroit où les élèves de Lucie Aubrac se mettent en rang.

### SANITAIRES

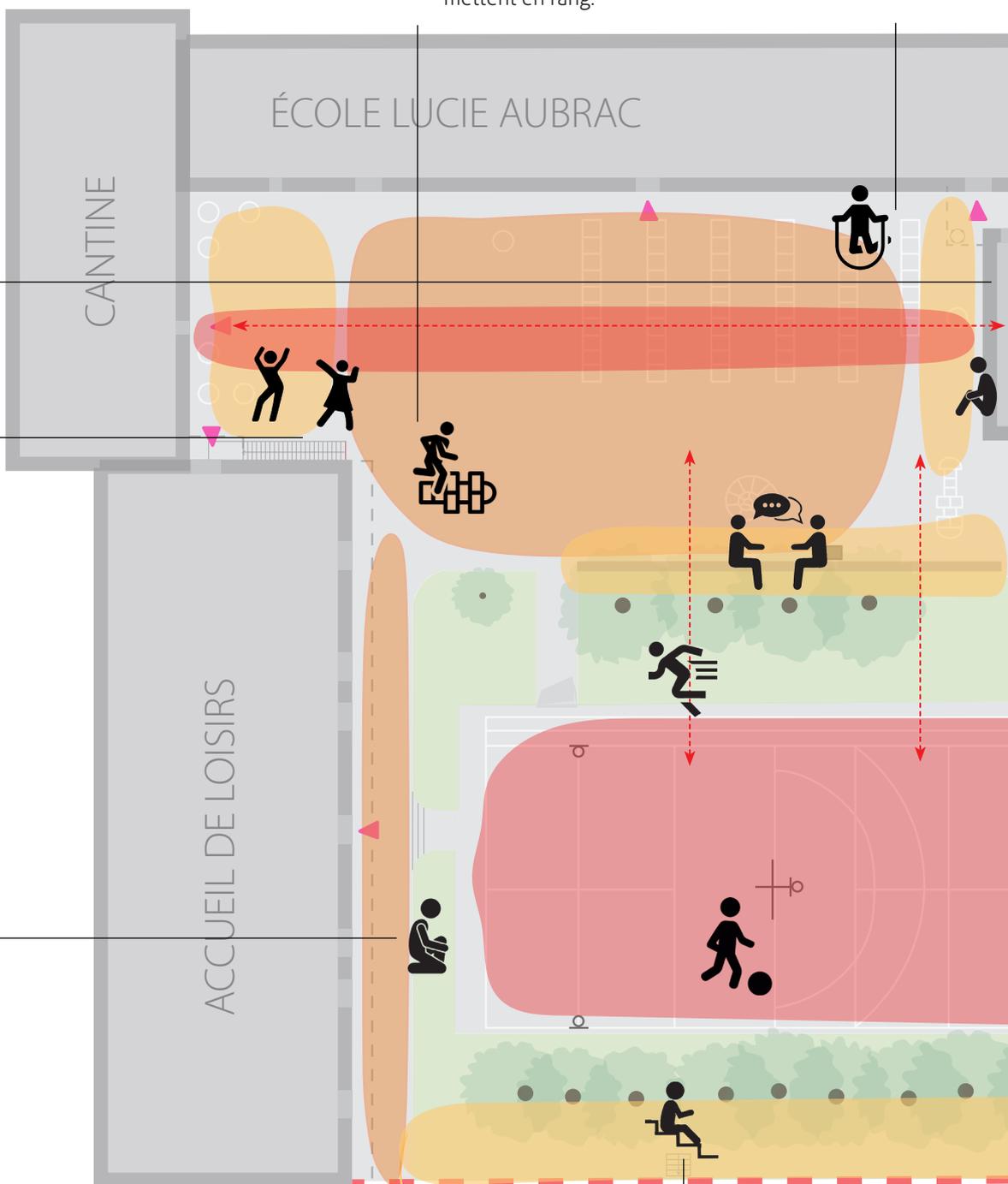
Seul point pour boire de l'eau lors de la récréation, surfréquenté en été, risque de glisser, mauvaise odeur.

### LA DANSE

Espace à l'abri du vent et des regards, que les élèves s'approprient comme espace de danse, principalement occupé par des filles.

### LA DESCENTE

Espace en pente, qui permet de se cacher si l'on se baisse. L'espace entre la pente et l'accueil de loisirs est utilisé sur le temps périscolaire comme un prolongement extérieur des salles du RDC.

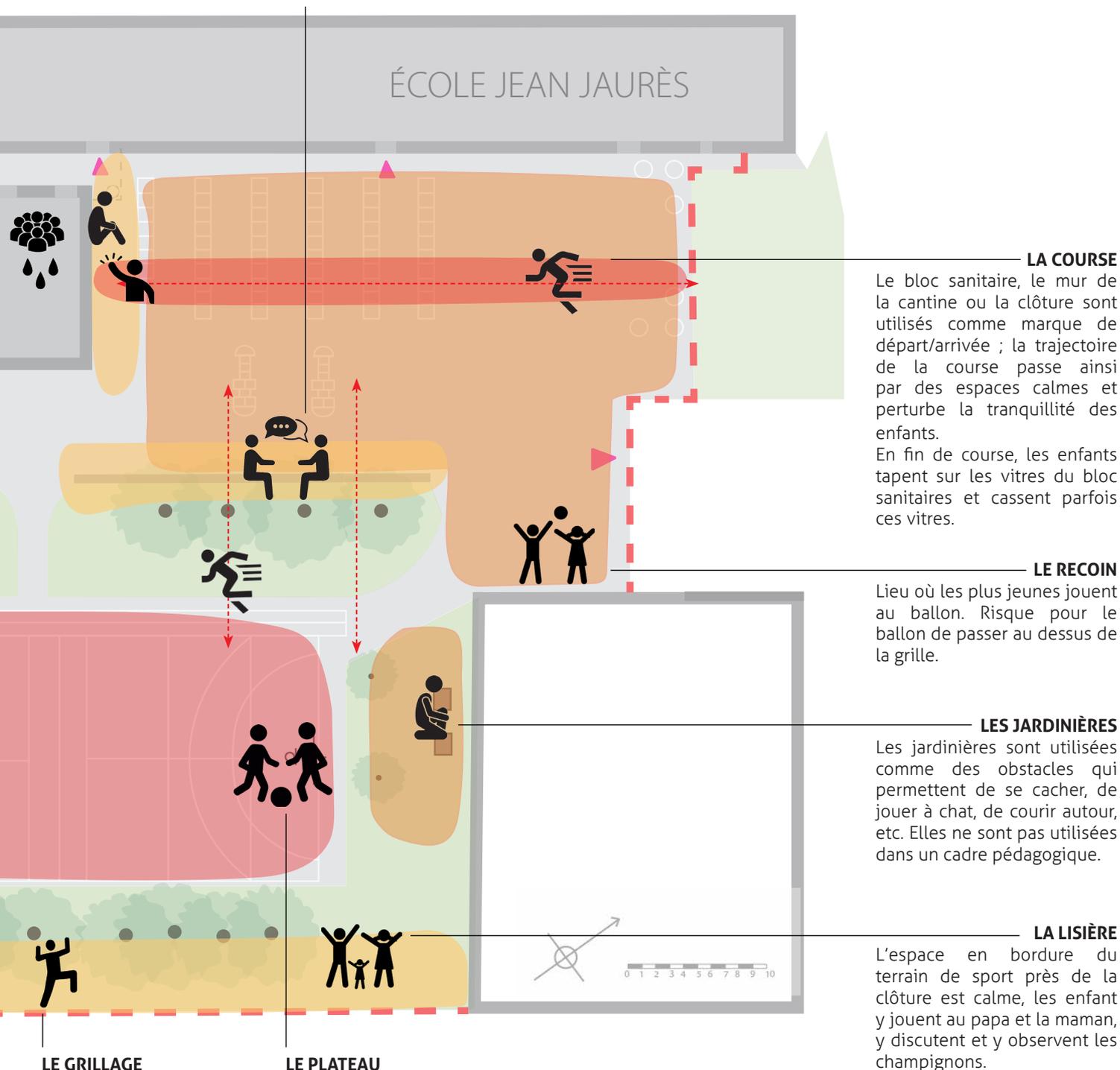


### LES MARCHES

Les marches sont utilisées comme gradins afin d'observer le plateau, se reposer et discuter. Elles sont principalement occupées par des garçons.

### LE MURET

Le muret constitue un des seuls endroits où les élèves peuvent s'asseoir dans la cour. C'est un lieu calme où les enfants se racontent des histoires. Cet aspect calme est fréquemment dérangé par les enfants qui sautent au dessus du muret pour accéder ou quitter le plateau sportif.

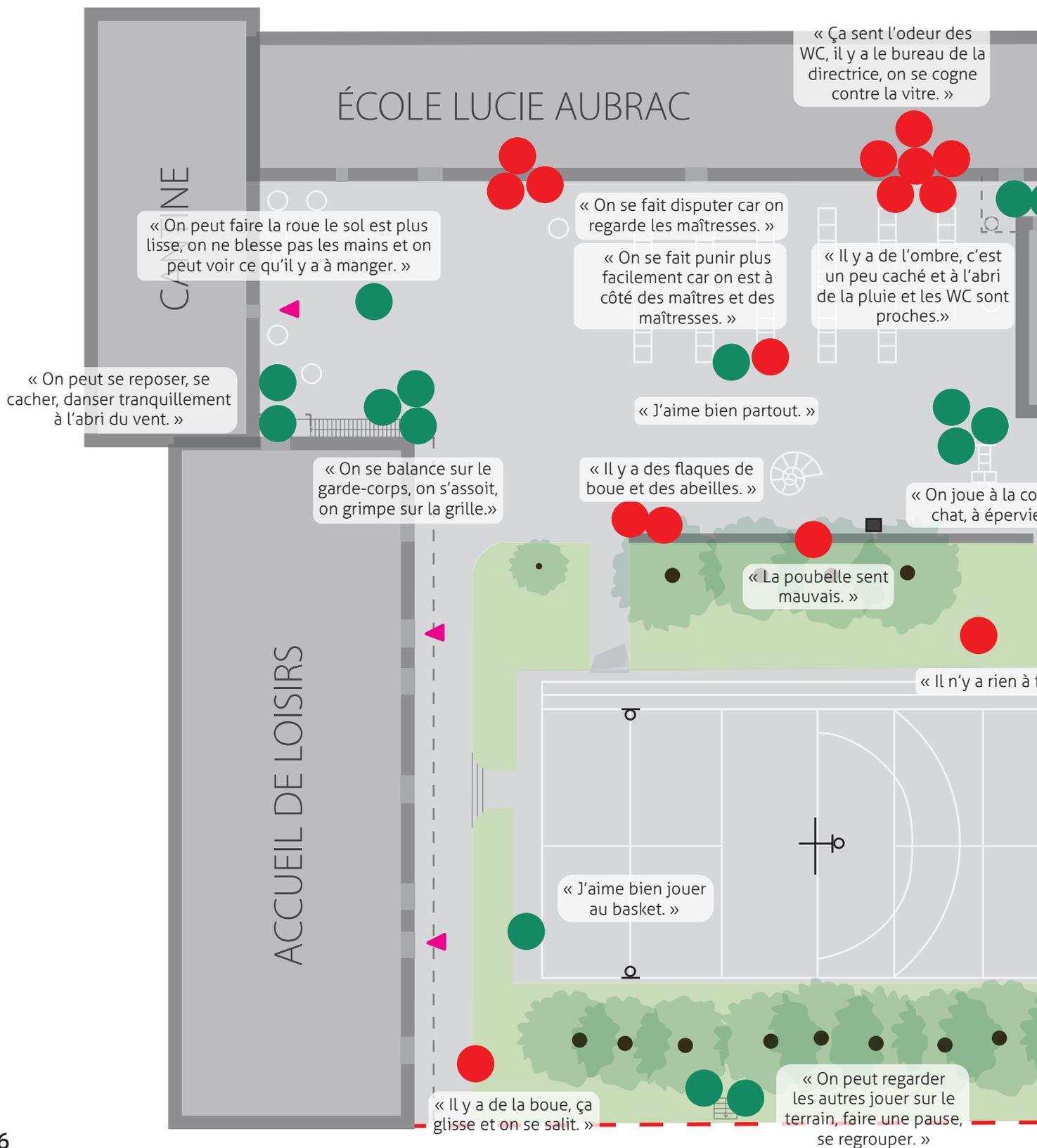


## La cour vécue par les enfants : les espaces préférés et évités

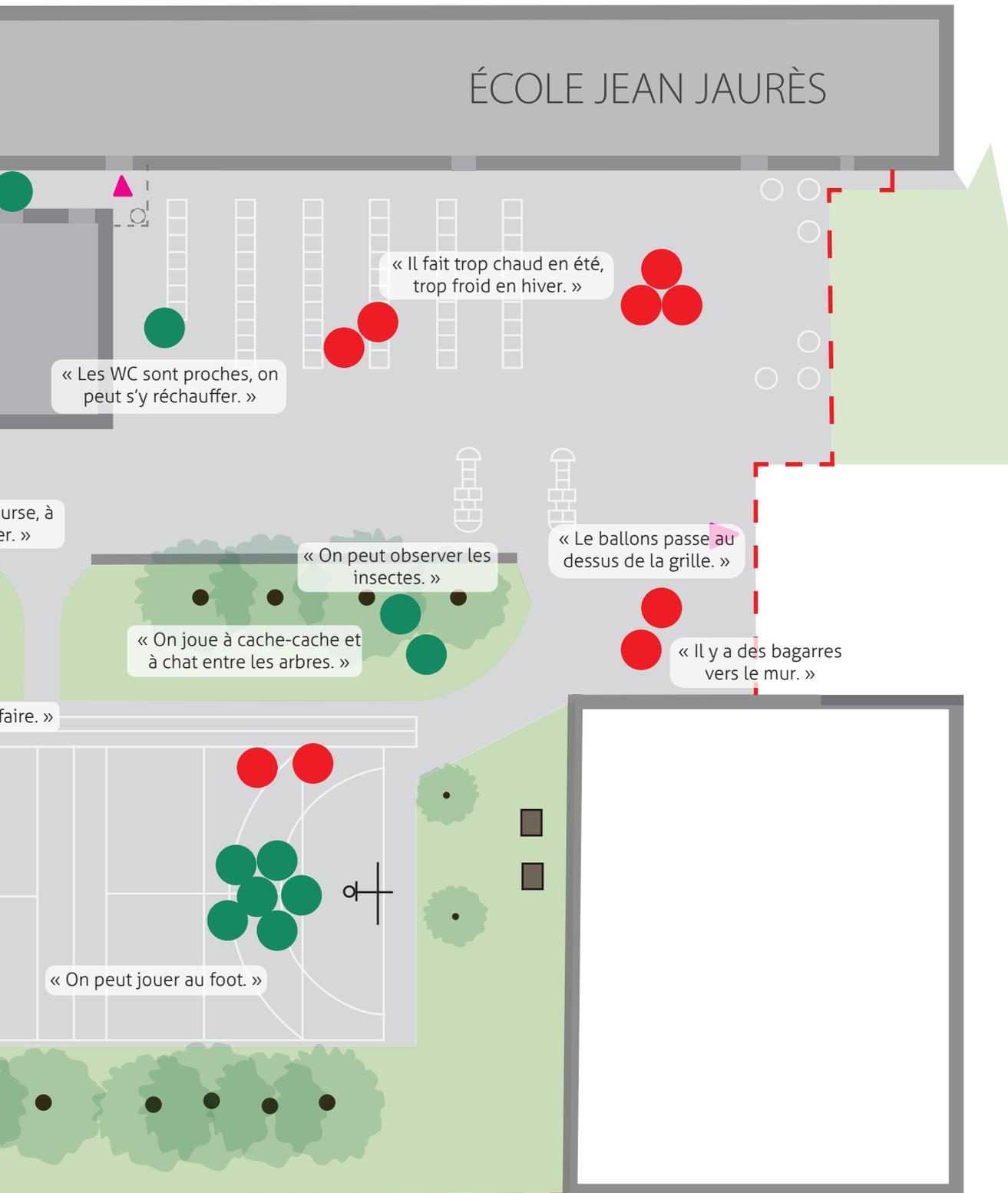
Avant d'imaginer leur nouvelle cour, les élèves sont invité.es à faire leur propre diagnostic de l'existant. Afin de récolter leurs avis et que chacun.e puisse s'exprimer, nous sommes allées dans la cour avec le groupe ambassadeur et nous leur avons demandé de se placer :

- À l'endroit qu'ils et elles préfèrent dans la cour

- À l'endroit qu'ils et elles aiment le moins dans la cour ou bien là où ils et elles ne vont jamais



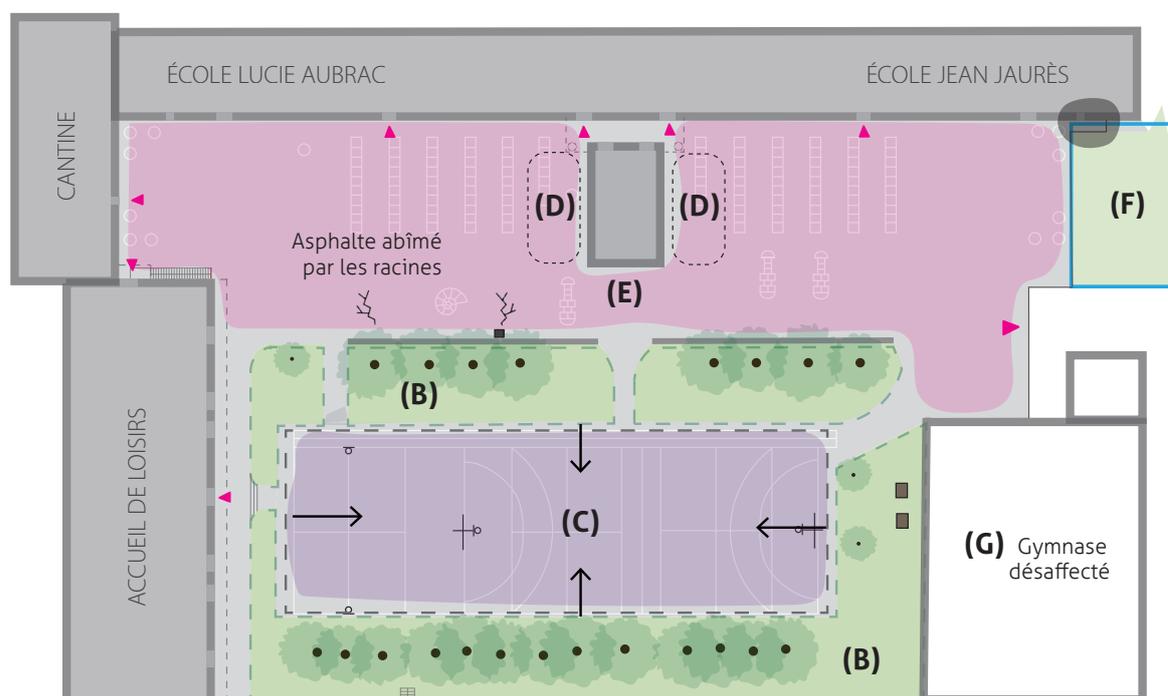
# ÉCOLE JEAN JAURÈS



## Différents enjeux se dégagent de ce diagnostic

Quels que soient les équipements qui seront plébiscités lors du vote, il semble indispensable de réfléchir aux items suivants qui ressortent du diagnostic.

- **Structuration au sein des sous-espaces** pour faire cohabiter sereinement les activités dynamiques et les activités calmes. Ajout d'assises, de structures de jeux et d'aménagements divers.
- **Traitement du sol aujourd'hui asphalté** pour végétaliser, rafraîchir la cour et infiltrer des eaux pluviales.
- **Ajout de zones couvertes** pour protéger du soleil et de la pluie.
- **Requalification des espaces en pleine terre (B)**, situés en périphérie du plateau.
- **Modification de l'emprise du plateau sportif (C)** qui est à restreindre mais à conserver car pas ou peu d'alternatives dans les équipements publics alentours.
- **Mise à distance du bloc sanitaires (D)** vitré des activités dynamiques.
- **Réflexion autour de la fonctionnalité de l'espace sanitaire (E)** : envisager l'ajout de robinets extérieurs et/ou une future extension.
- **Extension de la cour côté Jaurès (F)** sur la partie enherbée et remise en service des brumisateurs existants pour investir cet espace, désenclaver l'espace résiduel et permettre aux enfants de se rafraîchir en été.
- **Réflexion sur une cour totalement mutualisée** entre les deux écoles pour conserver en partie le plateau sportif et proposer plus d'activités aux élèves de chacune des écoles.
- **Anticipation (G)** du devenir du gymnase désaffecté attenant.



3

## LA CONCERTATION

## 1 - Les ateliers enfants

Le dispositif pédagogique, composé de 6 séances, s'adresse à un groupe ambassadeur d'élèves de CE2 / CM1 des écoles Lucie Aubrac et Jean Jaurès.

### Atelier 1 : Comment va notre planète ?

Cette séance aborde les grandes notions en lien avec le **changement climatique**. Une discussion est lancée à partir d'une vidéo présentant les **causes et les conséquences** du changement climatique. Des **pistes de solutions** sont abordées pour qu'à la fin de l'atelier, les enfants dessinent leur **cour rêvée bioclimatique** à partir d'une photo de la cour actuelle.



### Atelier 2 : Promenons-nous dans la cour...

Les élèves sont invité.es à **observer leur cour et les usages actuelles** pour en effectuer un **diagnostic**. Pour cela, un jeu est réalisé à l'extérieur pour que les enfants indiquent leurs espaces préférés et ceux qui ne sont pas appréciés (voir pages 16 et 17). Les CE2 / CM1 remplissent ensuite par groupe un livret d'enquête et précisent des éléments à la craie sur le sol de la cour.



### Atelier 3 : La biodiversité dans la cour

Les enfants découvrent ou révisent la **composition et les besoins des végétaux**, puis réalisent des **semis**. L'objectif est de les sensibiliser aux **différentes strates de végétation** et aux **écosystèmes** qui y vivent. Le groupe ambassadeur appréhende ainsi les notions de biodiversité et d'écosystème à travers une activité sur les **hôtels à insectes**.



## Atelier 4 : Notre cour de récréation naturelle ! - Les usages et les intentions

À l'aide d'un **plan de la cour** et grâce à des **images de références**, les enfants définissent des premières **intentions de projet** en sélectionnant par groupe des éléments que tous et toutes aimeraient voir dans leur cour afin qu'elle propose des **activités variées** : calmes, intermédiaires et dynamiques.



## Ateliers 5 et 6 : Notre cour de récréation naturelle ! - Les maquettes

Les deux derniers ateliers sont consacrés à la production de **maquettes**. Les enfants ont à disposition du matériel tels que des gabarits en carton de la cour, des feuilles imprimées de textures et matériaux, de la pâte à modeler, des bâtonnets en bois, etc. Par petit groupe, les élèves **suivent leur plan d'intention** et travaillent par couches : le **sol**, la **végétation** puis **l'eau** et pour finir les **équipements**. À la fin du dernier atelier chaque groupe présente à la classe sa maquette.



## 2 - Les propositions des enfants

### GROUPE 1

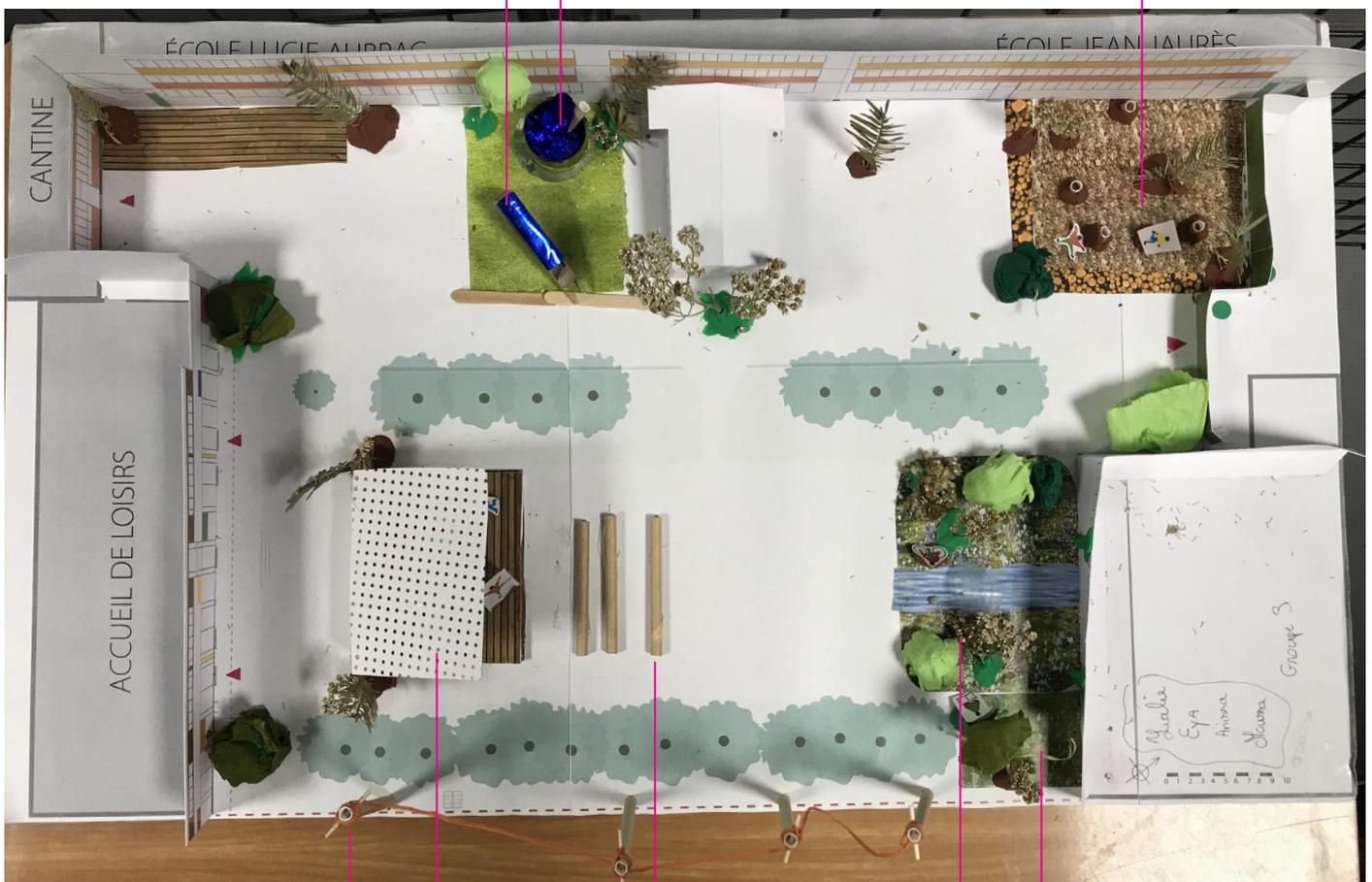


Toboggan

Puits



Parcours d'équilibre



Poteaux électriques  
« pour une meilleure  
connexion internet »

Scène de danse

Bancs

Rivière, pont et  
espace végétal

Prairie



# GROUPE 2



Tableau à craies

Bancs

Parcours sportif

Mini mare

Fontaine



Gradins

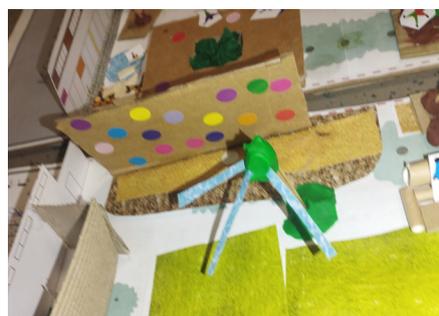
Tipi

Brumisateurs

Grande cabane

Toboggan

Mur d'escalade



# GROUPE 3



Pergola / Scène couverte



Espace couvert pour observer la nature

Poutre d'équilibre

Fontaine et brumisateur

Panneaux filles / garçons pour les WC

Guirlande lumineuse

Massifs plantés



Scène amovible

Mur d'escalade

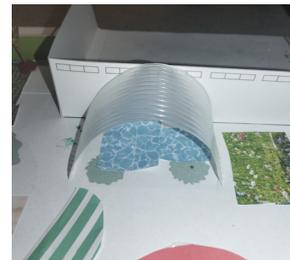
Marquages au sol

Grand banc

Prairie fleurie

Banquette avec protection solaire

Espace d'eau couvert



# GROUPE 4



Mur d'escalade



Grande table



L'arbre rassembleur

Le tipi

Espace végétale avec potager

Mare

Sculpture

ACCUEIL DE LOISIRS

CANTINE

Summary Group 4  
 A. M. N. M. C. Party  
 Of Jessica  
 Kober

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Scène

Toboggan

Pergola

Piste de course

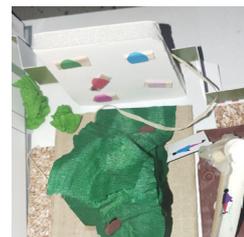
Parcours sportif



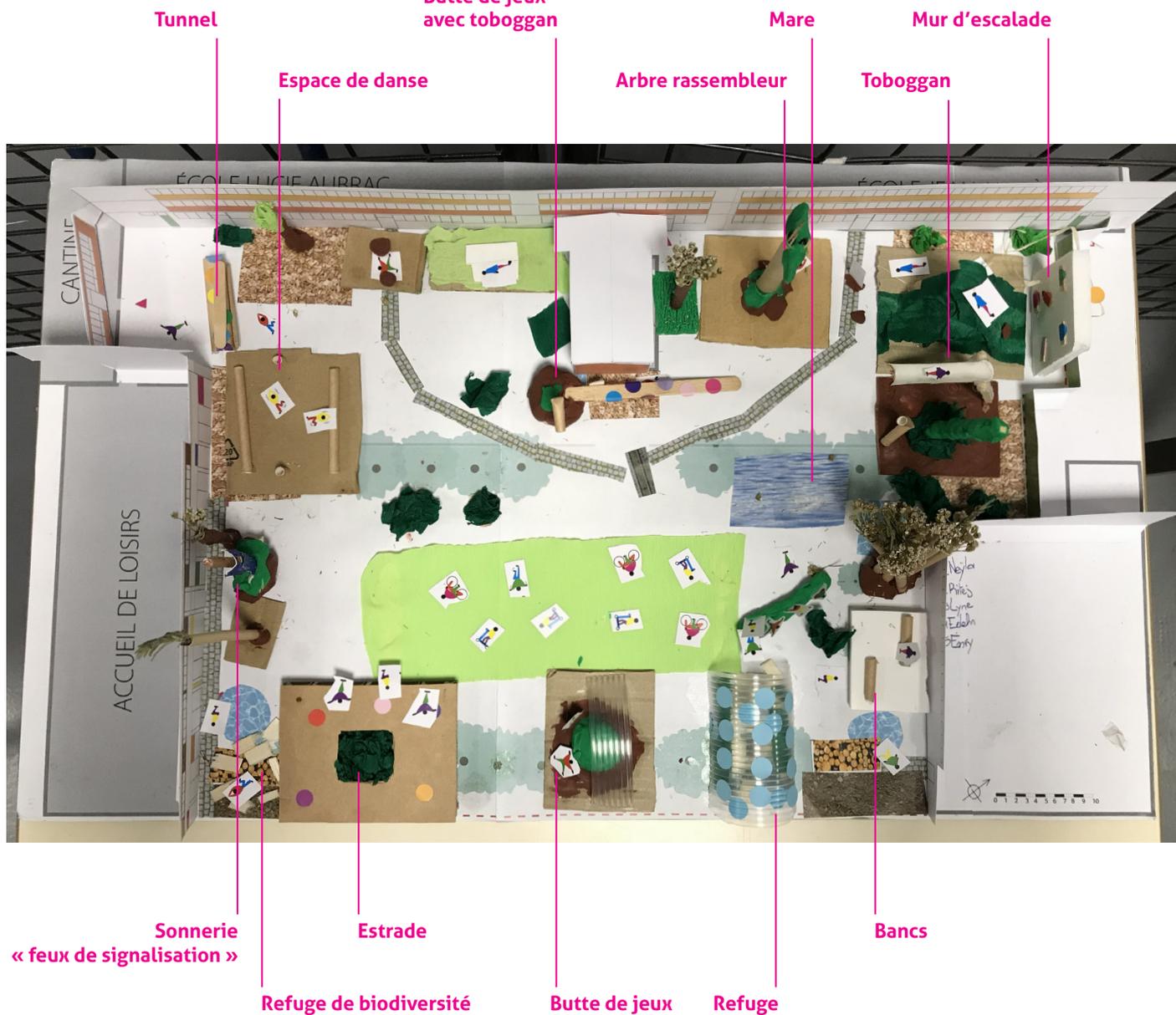
# GROUPE 5



Butte de jeux avec toboggan



Mur d'escalade



### 3 - L'exposition et le vote

À l'issue des travaux des enfants, les projets ont été exposés au sein des deux établissements. Ils ont été soumis à un vote afin d'**identifier les grandes idées de réaménagement souhaitées** par l'ensemble des élèves, les parents d'élèves, les enseignant.es, les AESH, les directions, le périscolaire, les agents d'entretien, etc.

Les propositions d'aménagement présentes dans le **bulletin de vote** proviennent des travaux des enfants, du premier atelier adultes ainsi que des divers échanges avec les utilisateur.trices de la cour. L'exposition et le vote se sont tenus dans le préau de Jean Jaurès du mercredi 20 au vendredi 22 novembre et dans le préau de Lucie Aubrac du lundi 25 au mercredi 27 novembre.



Exposition des propositions des enfants

#### Procédé de vote

- Les travaux des enfants et leurs propositions sont exposés alternativement dans les préaux des écoles Jean Jaurès et Lucie Aubrac. Chaque classe visite l'exposition à tour de rôle. Les parents d'élèves découvrent l'exposition lors de la sortie d'école en présence de l'équipe du CAUE et/ou de la directrice du service urbanisme de Dugny.

- Les propositions sont classées par thématique et non par maquette. Pour chaque thématique, le votant retient une seule proposition.

- Les bulletins sont remis dans l'urne ou envoyés en ligne.

#### Participation

414 bulletins de vote

**378** élèves

dont **198** élèves de Jean Jaurès

dont **180** élèves de Lucie Aubrac

**22** membres du personnel de l'établissement (enseignant.es, AESH, directions, etc.)

**14** parents d'élèves / famille

## 4 - Les résultats du vote

Les idées des enfants illustrées en maquette sont toutes répertoriées et organisées en cinq catégories distinctes :

Activités calmes

Activités dynamiques

Les assises

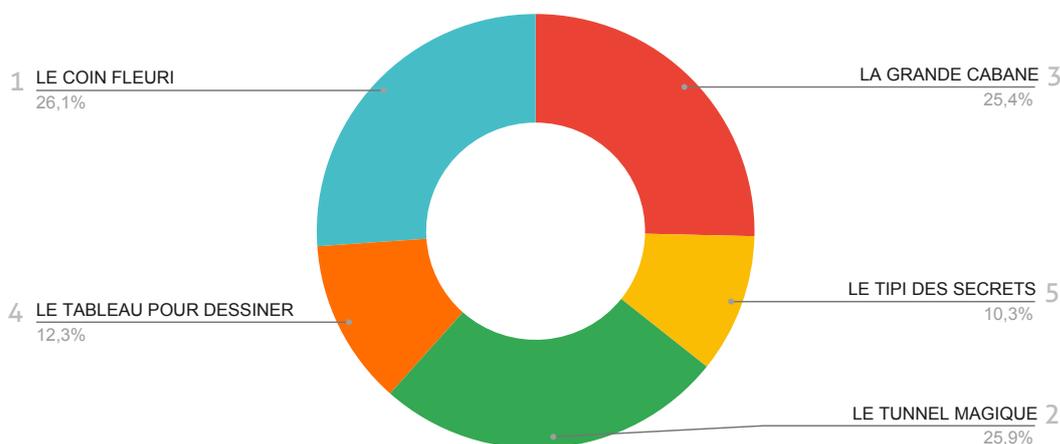
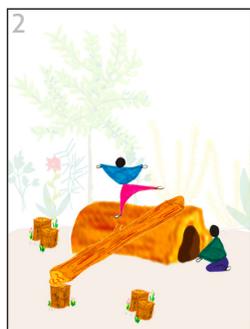
Bien-être

Apprentissage et paysage

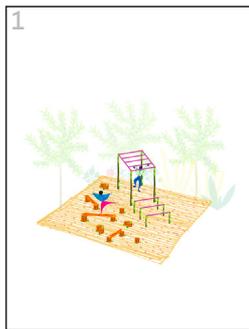
Chaque catégorie regroupe **4 ou 5 propositions** de nouveaux usages qui sont soumises au vote des enfants, des parents et des adultes de l'établissement. Cette **démarche participative** permet d'**identifier les préférences de toutes les personnes utilisant la cour, parmi les idées du groupe ambassadeur**. À l'issue du vote, les éléments les plus plébiscités sont classés du plus au moins populaire. Les résultats détaillés des votes (votes des enfants, votes des adultes, etc.) sont disponibles en annexe (voir pages 46 à 50).

Les propositions retenues sont illustrées de deux manières : les **images encadrées** indiquent les **éléments qui seront intégrés** dans le plan programmatique ; les **images en pointillés** représentent les idées qui, bien que moins populaires selon les résultats du vote, ont été **fréquemment évoquées** dans les discussions avec les enfants et **sont relativement peu onéreuses et simples à mettre en œuvre**. Le nombre de votes enfants étant nettement supérieur à celui des adultes, leur vote a une influence plus importante. C'est pourquoi des **ajustements** ont parfois été nécessaires pour intégrer les **avis de l'équipe pédagogique**, notamment en ce qui concerne les équipements qu'elle préfère éviter faute de projet pédagogique adapté ou ceux nécessitant un entretien trop important.

## LES ACTIVITÉS CALMES



# LES ACTIVITÉS DYNAMIQUES



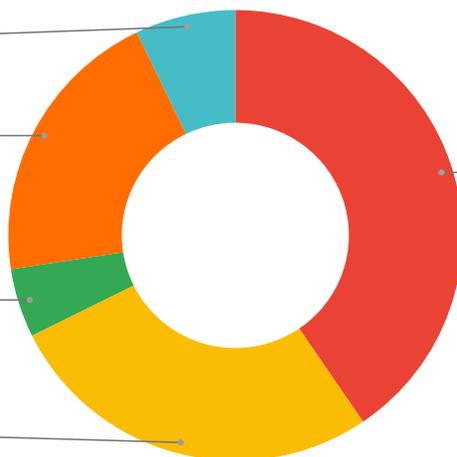
4 LA SCÈNE DE SPECTACLE  
7,2%

3 LE BUTTE DE JEUX ET LE TOBOGGAN  
20,2%

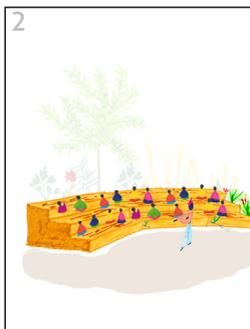
5 LES MARQUAGES AU SOL  
4,9%

2 LE MUR D'ESCALADE  
27,2%

LE PARCOURS SPORTIF ET D'ÉQUILIBRE 1  
40,5%



# LES ASSISES



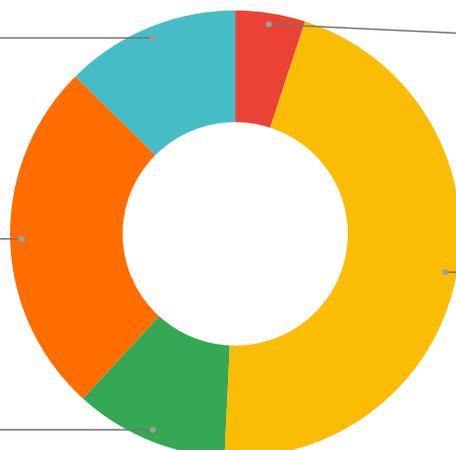
3 L'ARBRE RASSEMBLEUR  
12,6%

2 LES GRADINS  
25,6%

4 LES BANCs GÉANTS  
11,1%

LES TABLES ET ASSISES 5  
5,0%

LA BANQUETTE AVEC PROTECTION SOLAIRE 1  
45,7%



# BIEN-ÊTRE

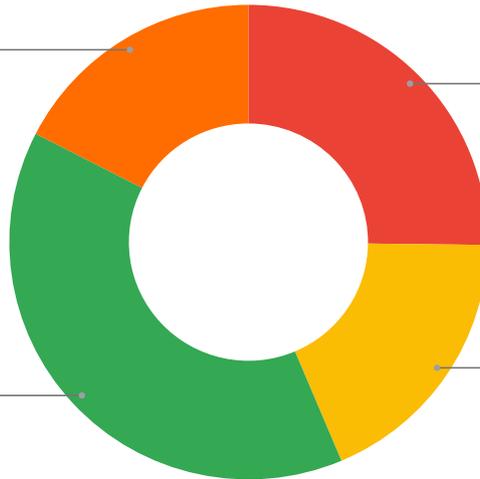


4 LA GUIRLANDE LUMINEUSE  
17,5%

LA FONTAINE À EAU 2  
25,2%

1 LE BRUMISATEUR  
38,9%

LA ZONE ABRITÉE 3  
18,5%



# PAYSAGE ET APPRENTISSAGE



4 LES BACS POTAGERS  
17,7%

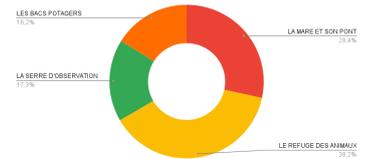
LA MARE ET SON PONT 2  
26,3%

3 LA SERRE D'OBSERVATION  
18,2%

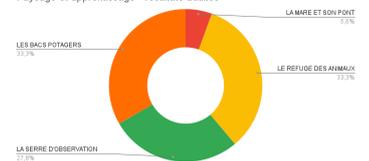
LE REFUGE DES ANIMAUX 1  
37,7%



Paysage et apprentissage - résultats élèves



Paysage et apprentissage - résultats adultes



## 5 - Les ateliers adultes

En tant qu'utilisateurs et utilisatrices des cours, les adultes ont également été concertés dans le cadre du projet de réaménagement (**directeur.rice.s, enseignant.es, service du périscolaire, services techniques, parents d'élèves**). Différentes étapes ont été mises en place, sur **quatre ateliers**, dans un premier temps indépendamment des projets des enfants, puis en complémentarité de leurs travaux.

### Atelier 1 : Présentation du dispositif

La première séance permet de réunir l'**ensemble du public adulte** concerné par le projet de réaménagement des cours afin de leur présenter le **dispositif OASIS**. À l'issue de cette présentation, **une visite de la cour** a été organisée afin d'identifier les besoins et éventuels problèmes rencontrés lors de l'usage actuel de la cour de récréation.

### Atelier 2 : Présentation de cours transformées

La deuxième séance a débuté par **une réponse aux craintes exprimées** à la suite du premier atelier, à travers des **témoignages vidéo** de membres d'équipes pédagogiques et d'élèves de cours Oasis livrées. Ensuite, une présentation de la **temporalité d'une phase chantier à venir** a été réalisée en s'appuyant sur l'exemple des cours d'un groupe scolaire à Noisy-le-Sec.

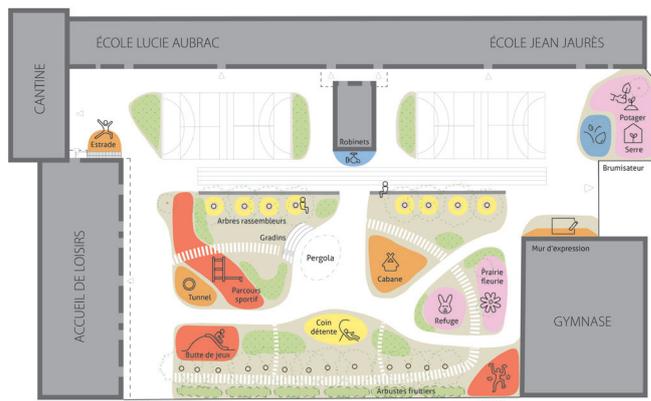
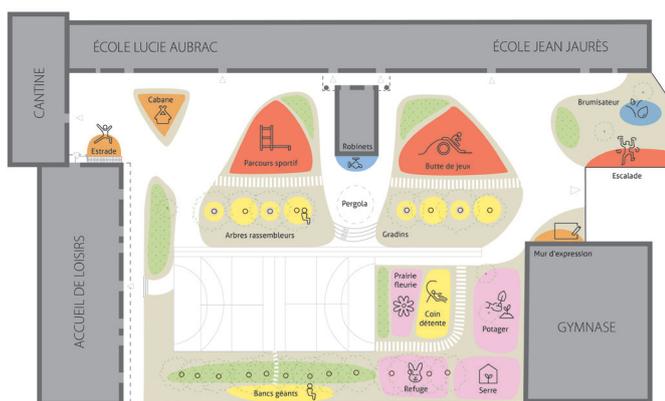
## VOTE POUR LES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS DES ENFANTS

### Atelier 3 : Orientation à partir des résultats du vote

Suite à la tenue de l'exposition, ce temps adultes est réalisé afin de définir le **programme et les usages** souhaités dans la cour. Cet échange se base sur les besoins identifiés, les **résultats du vote** et s'articule autour d'un travail en plan selon **deux scénarios de spatialisation et d'images de références**.

*Scénario A : Conservation et diminution du plateau sportif, la cour est mutualisée*

*Scénario B : Un grand espace de jeu mutualisé et 2 terrains de sport distincts*



### Atelier 4 : Validation du plan programmatique

En fonction des remarques émises lors du précédent atelier, une **proposition programmatique finale** a été présentée. L'objectif de ce dernier atelier est d'avoir les derniers retours de l'équipe pédagogique afin d'adapter le plan et de **valider une version définitive** qui fasse consensus, ainsi que de dresser la liste des **équipements** que les adultes jugent **prioritaires** (voir page 33).

# 4

## LE PLAN PROGRAMMATIQUE

## Orientations du projet

Le plan programmatique final s'appuie sur le retour des différents partis pour proposer :

- **un grand espace de jeu mutualisé entre les écoles**, qui facilite la surveillance et se situe loin des façades pour réduire le bruit pour les classes (avec un fonctionnement où les récréations sont décomposées en plusieurs services).
- **les deux sous-espaces** propres à chacune des écoles servent de terrains de sport et permettent d'augmenter le nombre de créneaux disponibles pour les cours d'EPS, dans un contexte de manque d'équipements sportifs locaux permettant d'accueillir les classes.

## Priorisation des équipements

PLACE	ÉQUIPEMENT	SCORE
1	ARBRES RASSEMBLEURS	4
2	BANQUETTE PROTECTION SOLAIRE	9
3	PARCOURS SPORTIFS ET D'ÉQUILIBRES	13
4	PERGOLA	14
4	ROBINETS À L'EXTÉRIEUR DES WC	14
5	POTAGER	15
5	MUR D'EXPRESSION	15
6	ASSISES GRADINS	16
6	PISTES DE SPRINT	16
7	BUTTE DE JEUX ET TOBOGGAN	18
7	FRESQUE PARTICIPATIVE	18
8	PRAIRIE FLEURIE	19
9	BRUMISATEURS	22
10	REFUGE ANIMAUX	23
11	ESTRADE DE DANSE	28
12	STRUCTURE D'ESCALADE	29
13	GRANDE CABANE	34
14	TUNNEL	50

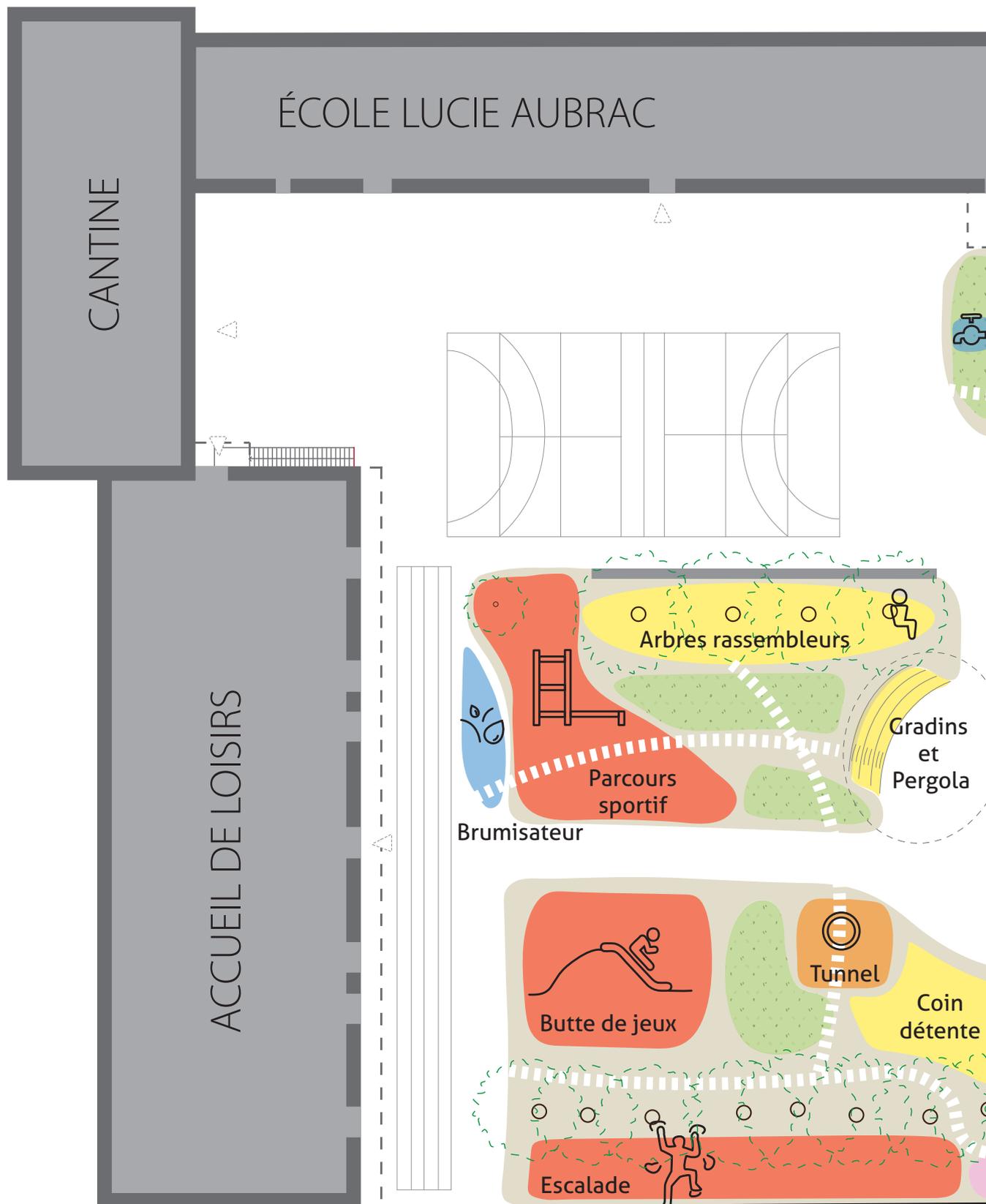
Ce **classement** a été effectué par les équipes pédagogiques lors du dernier temps de concertation adultes. Plus le score est faible, plus l'équipement est jugé comme prioritaire.

Ce tableau a pour but de servir d'**outil de décision** lors d'éventuels arbitrages économiques qui seront à faire dans la suite du projet.

Il en ressort un fort **besoin d'espaces ombragés** (arbres rassembleurs, banquette avec protection solaire et pergola) et d'**espaces polyvalents**, pouvant à la fois servir lors des récréations mais également sur des temps de classe (parcours sportifs, mur d'expression).

Le **potager** répond à une véritable **demande de plusieurs enseignantes** qui mènent déjà un projet jardinage en dehors de l'établissement avec leurs élèves et pour qui la présence d'un potager au sein même de l'école faciliterait grandement l'aspect organisationnel de ce projet pédagogique.

# 1- Plan programmatique



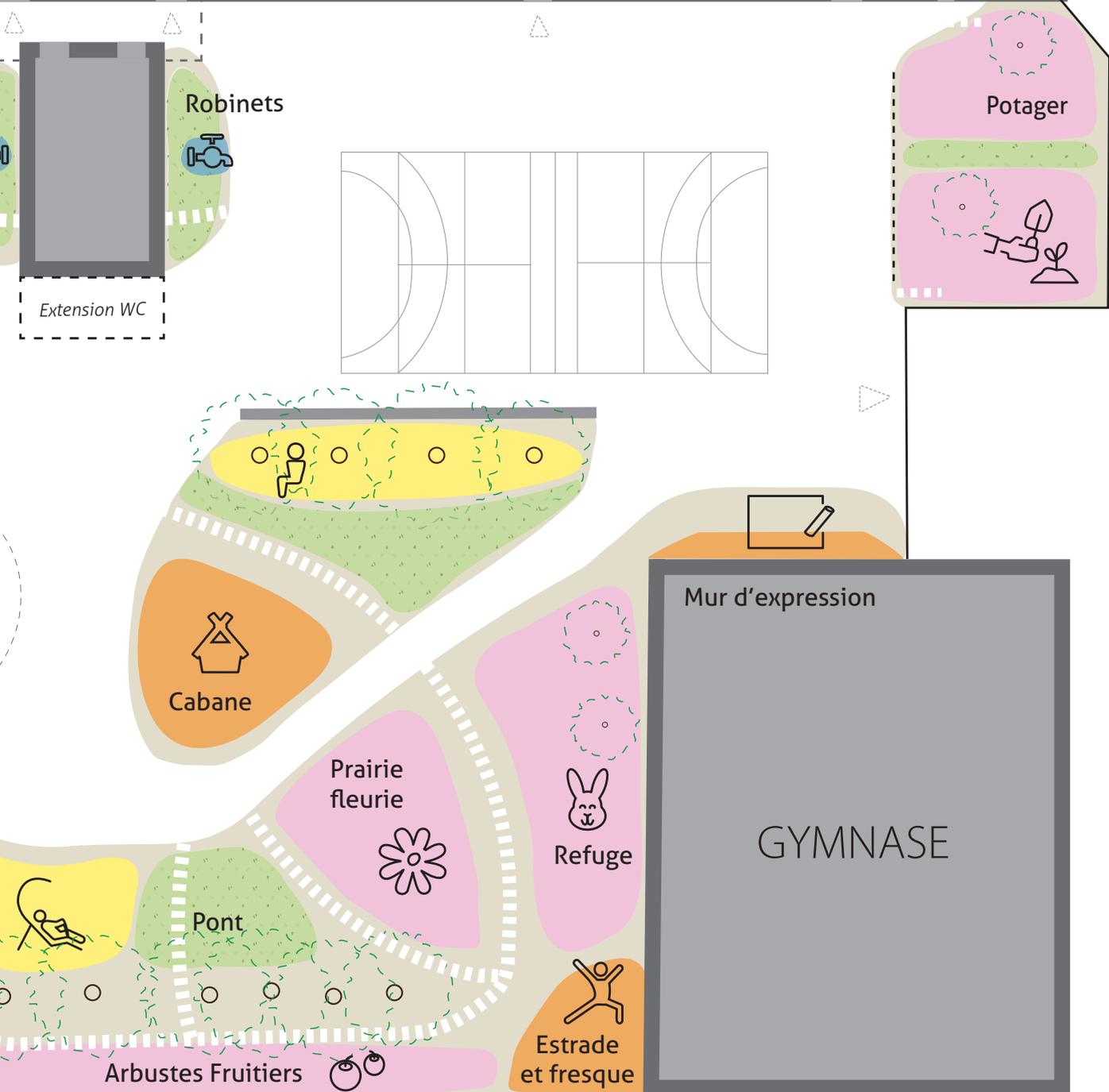
 Sol désimperméabilisé

 Massifs et noues

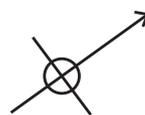
 Activités dynamiques

 Activités calmes et intermédiaires

# ÉCOLE JEAN JAURÈS



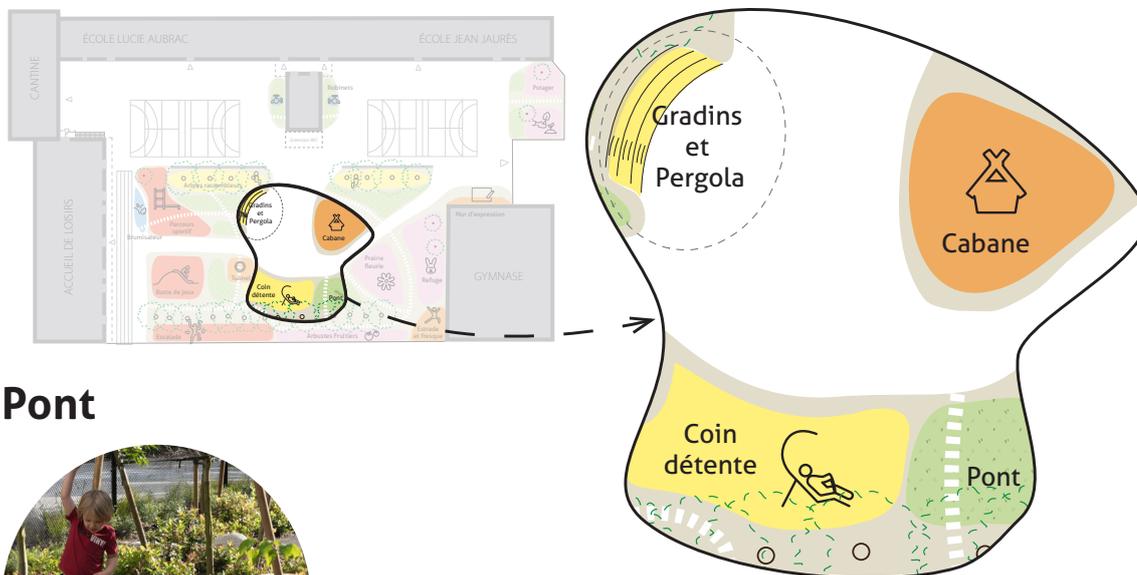
- Assises
- Biodiversité
- Eau
- Accès principaux
- Arbres existants
- Chemins



## 2- Zones et références

### PLACE CENTRALE

La place centrale est le lieu qui permet une **surveillance globale**, au centre de la cour. Cet espace est facilement **identifiable** et sert de point de regroupement. Il permet de desservir tous les équipements de jeux.



#### Pont



#### Pergola



#### Cabane



#### Gradins

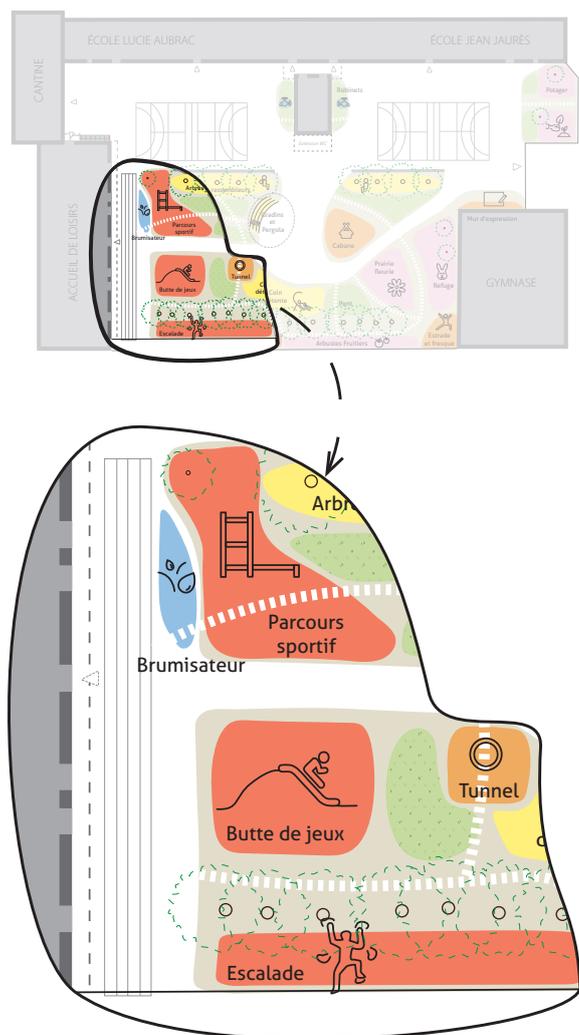


#### Coin détente



# SECTEUR DYNAMIQUE

La **butte de jeux** est placée de façon à profiter de la topographie existante. Le **tunnel** est **ajouré** pour permettre la surveillance, tout en protégeant des coincements. Le **parcours sportif et d'équilibre** permet un usage supplémentaire lors des cours d'EPS. La **piste de course** est mutualisée entre les deux écoles. Cet espace laissé libre devant l'accueil de loisirs offre une plus grande **continuité extérieure** aux salles du rez-de-chaussée.



## Parcours sportif et d'équilibre



## Butte de jeux



## Tunnel



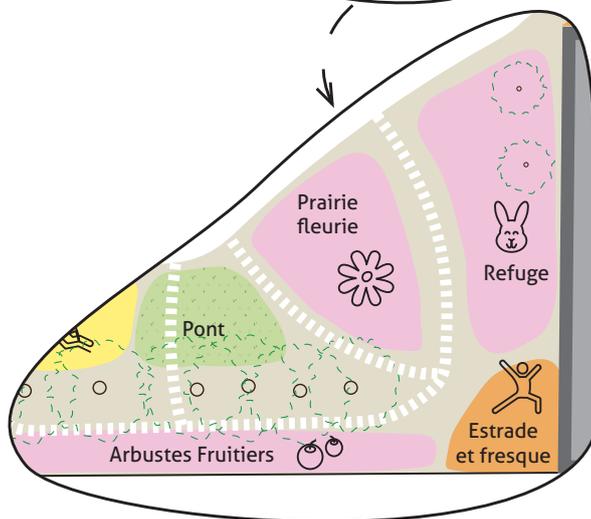
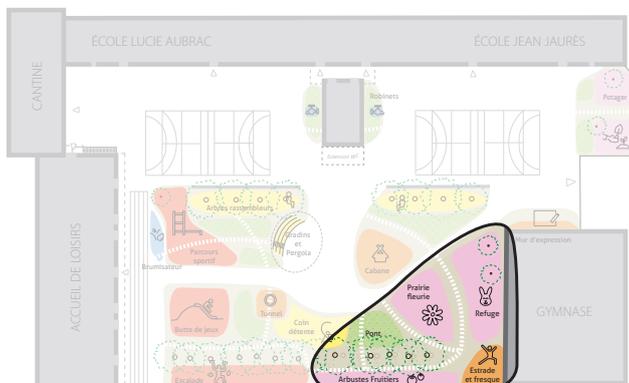
## Escalade



# SECTEUR CALME

Le secteur calme est situé en marge de la cour afin d'en éviter les traversées intempestives. Les **cheminements** impactent le moins possible la **biodiversité**. Une part du budget est mise de côté pour la réalisation à posteriori d'une **fresque** avec les élèves sur le mur du gymnase. L'**estrade** dans le coin permet un positionnement dans un **lieu calme et en retrait** mais toujours visible : on y déplace ainsi l'usage actuel de la danse.

## Prairie fleurie



## Refuge



## Fresque

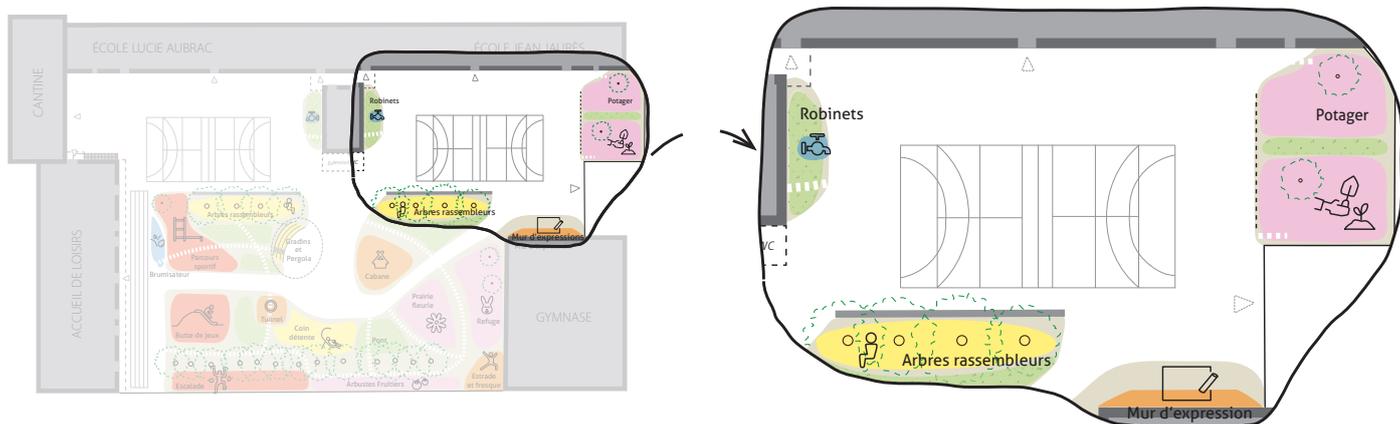


## Estrade



# ABORDS DU TERRAIN DE SPORT JAURÈS

Le **potager** est situé dans l'extension de la cour qui bénéficie d'un bon ensoleillement. Il est divisé en **deux zones distinctes**, une par école. L'idéal serait : un bac par classe (17), un endroit pour stocker le matériel et un accès à l'eau. L'espace du potager est clairement délimité. Les **terrains de sport** sont placés **en retrait de la façade** pour des soucis de conservation de cette dernière. L'emplacement des **robinets** anticipe une **future extension du bloc sanitaire** et **met à distance** le bâti existant de l'espace dynamique centrale. Les usages proposés dans ces deux sous-espaces permet de conserver l'organisation des rangs. **Arbres rassembleurs** et **mur d'expression** sont compatibles avec la conservation de l'accès utilisée par l'école Jaurès.



## Potager et cabanon

**Arbres rassembleurs**



**Mur d'expression**



# ANNEXES

# 1. FICHES TECHNIQUES

## LES USAGES

En architecture, la notion d'usage fait référence à l'utilisation que l'on fait d'un lieu : la (ou les) activité(s) qui s'y déroulent. Imaginons de nouvelles activités que nous n'avons peut-être pas l'habitude de pratiquer dans la cour !

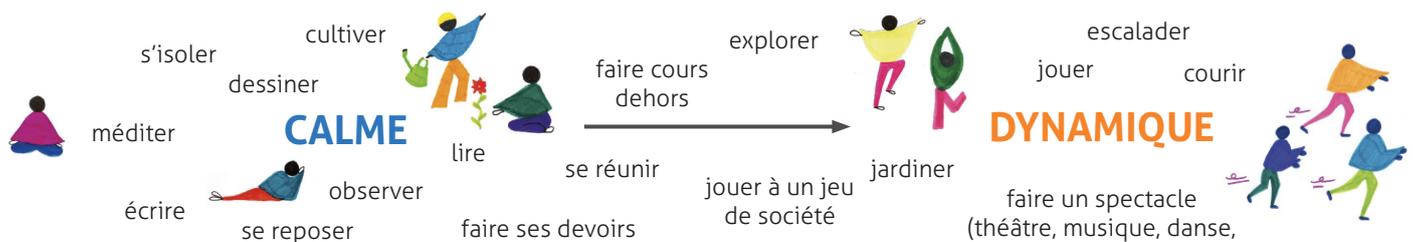
### MOTS-CLEFS

**Usager.e** : les personnes qui utilisent cet espace (pour une raison ou une autre).

**Mixité d'usages** : un lieu qui propose différents usages, pour des usager.e.s. varié.e.s.

## Pour tous les goûts et pour tous les âges

Selon leur personnalité, leur humeur, leur âge, les élèves ont des envies et des besoins variés pour se divertir pendant la récréation. Les activités peuvent être calmes (rester seul.e ou en petit groupe, se reposer, réaliser des activités calmes) ou dynamiques (se dépenser, jouer à plusieurs, faire des activités énergiques) :



## Des aménagements polyvalents

Afin d'accueillir un maximum d'usages différents dans la cour, aussi bien calmes que dynamiques, il est préférable de favoriser les aménagements qui peuvent être utilisés de différentes façons.



# LA VÉGÉTATION

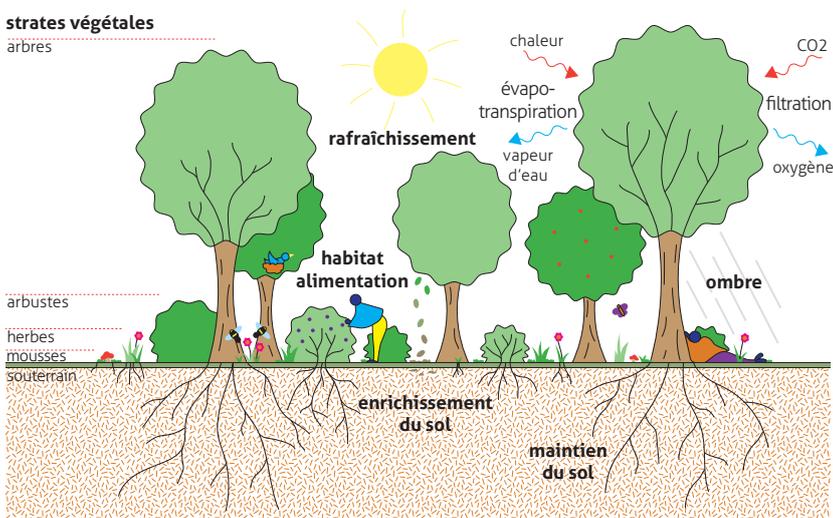
La végétation sous toutes ses formes est un ingrédient clef pour rendre notre environnement urbain plus agréable et confortable. Les végétaux apportent de l'ombre et de la fraîcheur, filtrent l'air pollué des villes et enrichissent la biodiversité locale.

## MOTS-CLEFS

**Biodiversité** : c'est un ensemble de plantes et d'animaux entre lesquels existent des relations vitales, ainsi que le milieu dans lequel ils vivent.

**Évapotranspiration** : processus par lequel les êtres vivants (végétaux surtout) perdent de l'eau sous forme de vapeur.

## Comment ça marche ?



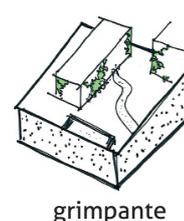
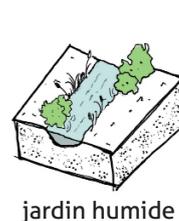
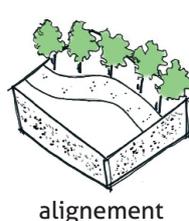
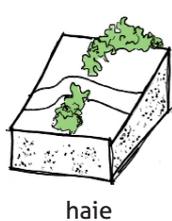
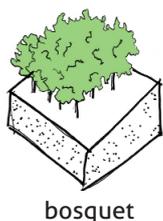
Les végétaux sont classés par ordre de « taille » selon un principe de **strates végétales**. Mélanger des espèces de différentes tailles permet de créer un paysage plus riche et de fournir la nourriture et l'habitat pour un grand nombre d'espèces animales. **Pour plus de biodiversité !**

La végétation absorbe du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et rejette de l'oxygène. Ainsi, elle participe à **limiter la pollution de l'air**. En plus, l'**évapotranspiration** rafraîchit l'air autour des végétaux.

Les racines des arbres rendent le sol plus résistant et **facilitent l'infiltration de l'eau**. Les débris végétaux **enrichissent le sol** en se décomposant et permettent à de nouvelles plantes de pousser.

## Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

Des types de plantations variés...



... et permettant de multiples activités !



créer une  
intérieurité

observer,  
apprendre

grimper



jouer



délimiter  
des espaces

jardiner,  
cultiver

se cacher



s'isoler

# L'EAU

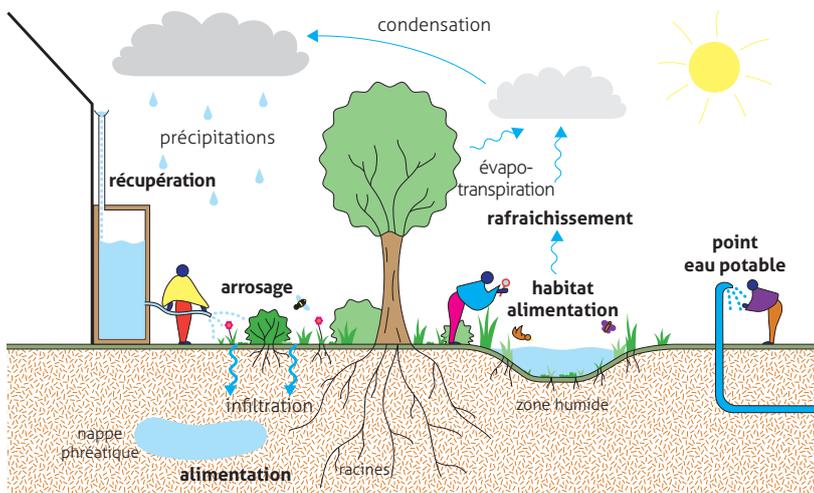
Pour rafraîchir les villes, la valorisation de l'eau est primordiale. Elle joue un rôle central pour la croissance de la végétation. Désimperméabiliser le sol permet de retrouver le fonctionnement naturel du cycle de l'eau, en reconstituant les stocks des nappes phréatiques.

## MOTS-CLEFS

**Infiltration** : c'est le passage lent d'un liquide dans un corps. Dans notre cas, il s'agit du passage de l'eau dans le sol.

**Désimperméabiliser** : rendre perméable (qui laisse passer l'eau) quelque chose qui était imperméable (qui ne laisse pas passer l'eau).

## Comment ça marche ?



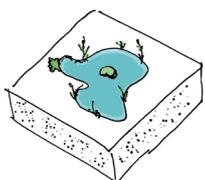
L'eau présente dans le sol, dans les zones humides (mares, ruisseaux, noue...) et dans la végétation se répand par un effet d'évapotranspiration, et permet ainsi de **rafraîchir la température**.

Les zones humides forment un **habitat** intéressant pour l'accueil d'animaux et de végétaux gourmands en eau. L'eau est aussi un ingrédient essentiel à **l'alimentation des insectes et des animaux**, qui sont en retour d'excellents jardiniers pour entretenir et pérenniser nos espaces de nature.

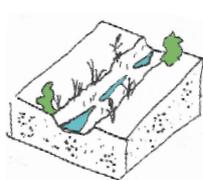
**Récupérer l'eau de pluie** permet de répondre à ces besoins sans avoir besoin de consommer de l'eau potable.

## Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

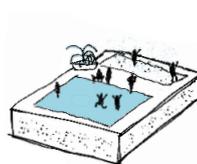
De l'eau sous différentes formes...



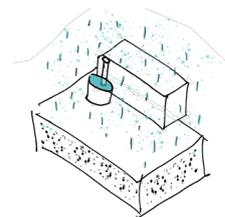
une mare



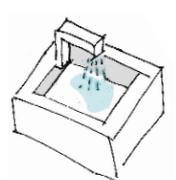
un ruisseau



un jeu d'eau



récupération d'eau de pluie



un point d'eau potable

... adaptées au milieu scolaire et aux usages désirés !

accueillir la faune et la flore

évacuer l'eau de pluie

observer, apprendre

rafraîchir l'air

délimiter des espaces

expérimenter

jouer

arroser les plantes

boire

# LE SOL

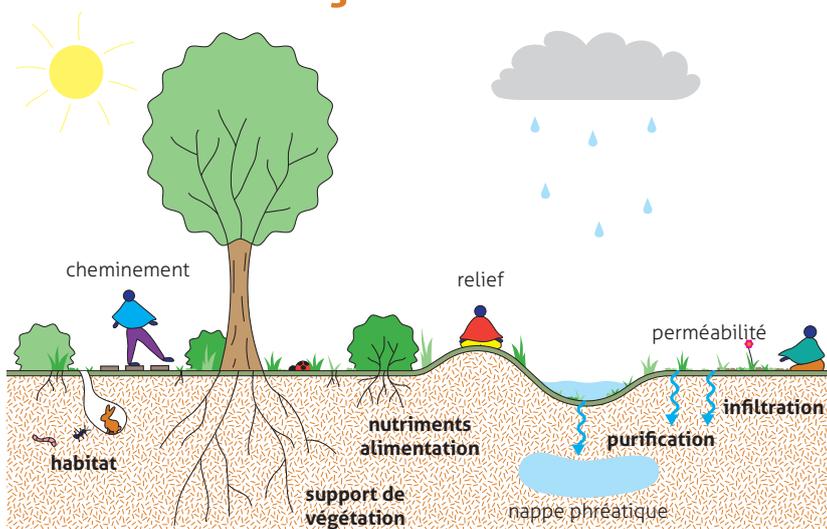
À la manière d'une éponge, un sol perméable a l'intérêt de retenir l'eau naturellement présente dans notre environnement. Plus le sol est perméable, mieux il peut alimenter en eau les racines et les animaux qui l'habitent ; il est donc plus vivant.

## MOTS-CLEFS

**Perméabilité** : pour un matériau, il s'agit de sa capacité à laisser passer l'eau à travers lui pour s'infiltrer dans le sol.

**Relief** : c'est la variation des niveaux du terrain, c'est-à-dire s'il existe des points hauts ou des points bas.

## Comment ça marche ?



Pour favoriser ce rôle d'éponge, le sol doit d'abord être **aéré**, afin de créer des galeries, propices à la circulation de l'eau, des racines et des animaux. Pour cela, il est préférable de **limiter les piétinements** et donc de circuler sur des chemins dédiés.

Le travail du sol doit être pensé en lien avec le **relief**. Les espaces situés dans les creux seront ainsi des opportunités pour **récolter les eaux de pluie**, en créant une mare, un ruisseau ou une noue.

Enfin, on peut recouvrir le sol de végétaux (paille, copeaux...) afin de **réguler la température et limiter les arrosages**. Cela conserve l'humidité du sol, le protège du gel ou des fortes chaleurs.

## Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

Une large palette de matériaux...



... adaptés au milieu scolaire et aux usages désirés !



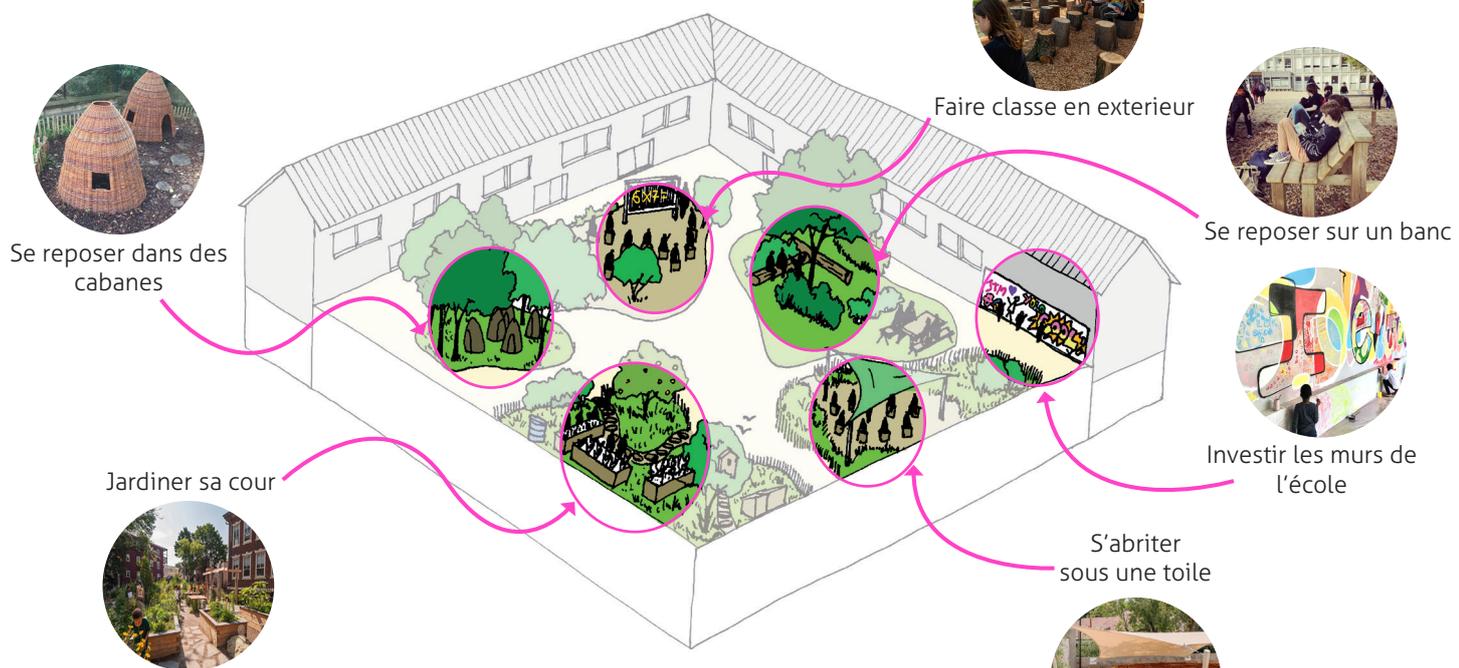
# LES ÉQUIPEMENTS

Les équipements correspondent à l'ensemble du mobilier installé dans la cour pour répondre aux différents besoins des usagers, mais également pour proposer de nouvelles activités et usages. En lien avec la faune et la flore, ils peuvent aussi permettre de favoriser la biodiversité et de renforcer l'environnement naturel de la cour.

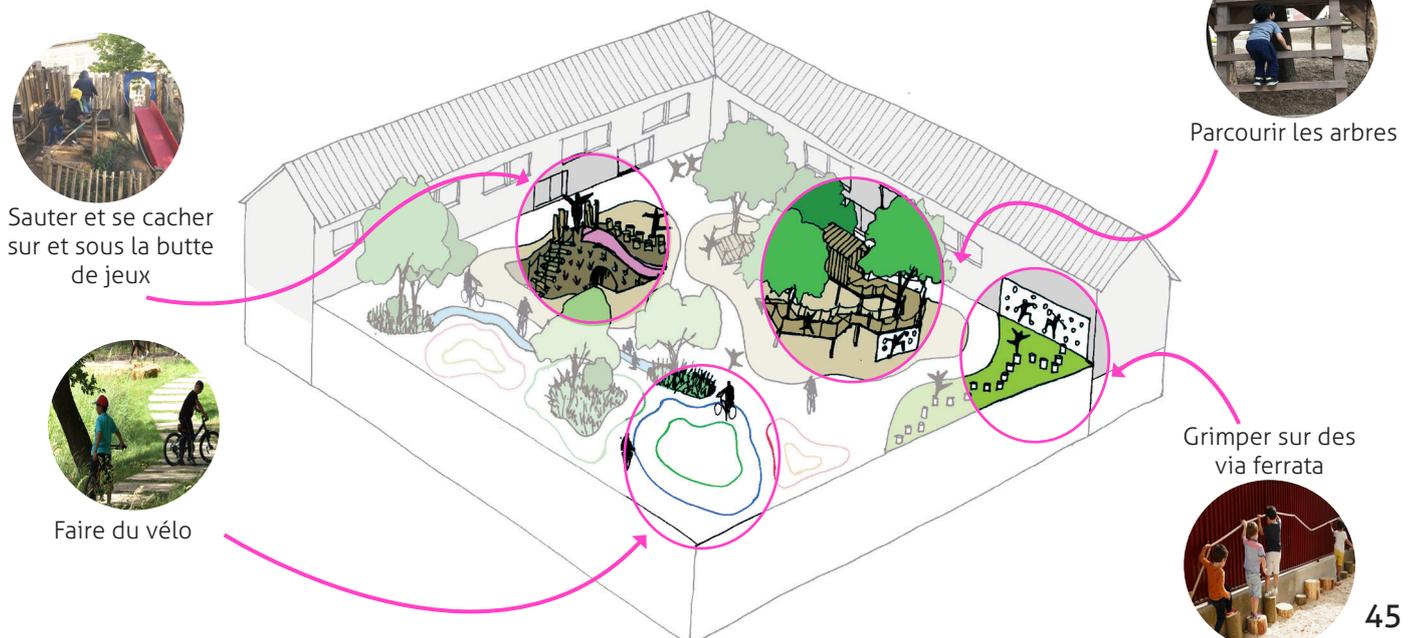
## MOTS-CLEFS

**Mobilier** : petite construction répondant aux différents usages et besoins de rafraîchissement d'un espace. Ces éléments participent à la composition d'un espace.

## Pour des usages calmes...

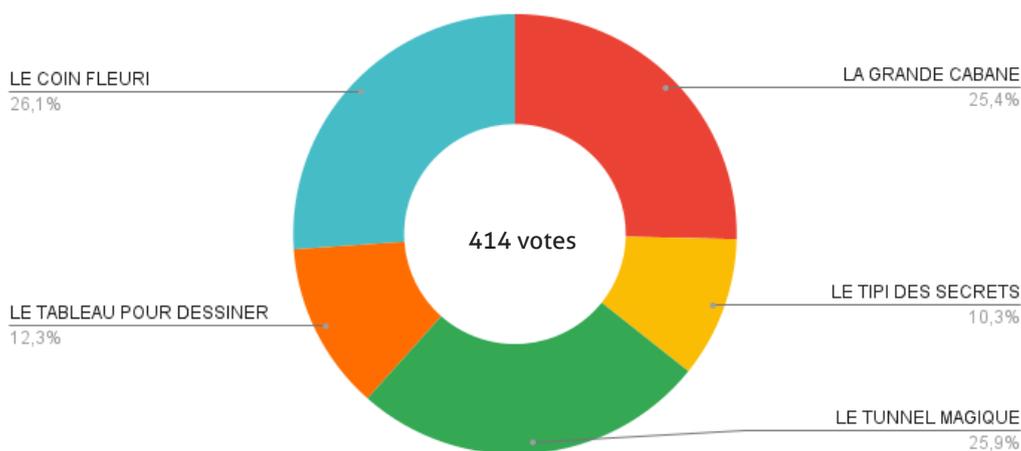


## Et pour des usages dynamiques !

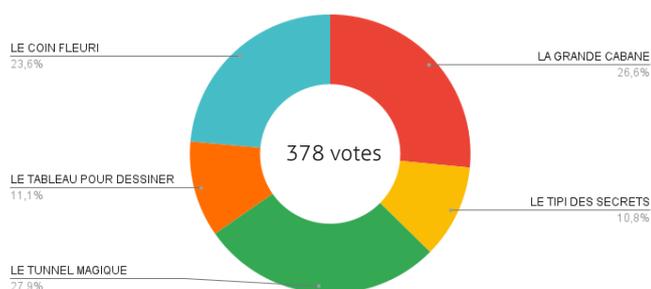


## 2. DÉTAILS DU VOTE

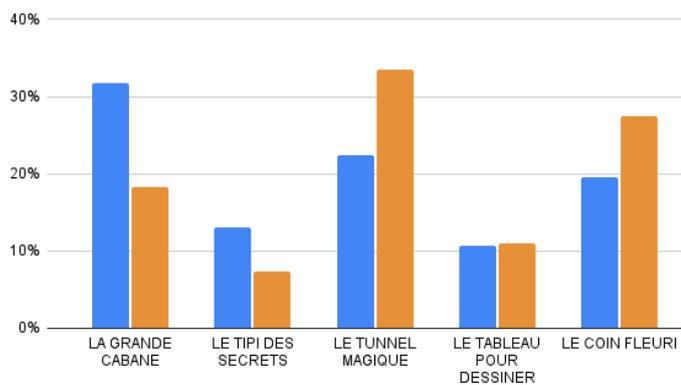
### Activités calmes



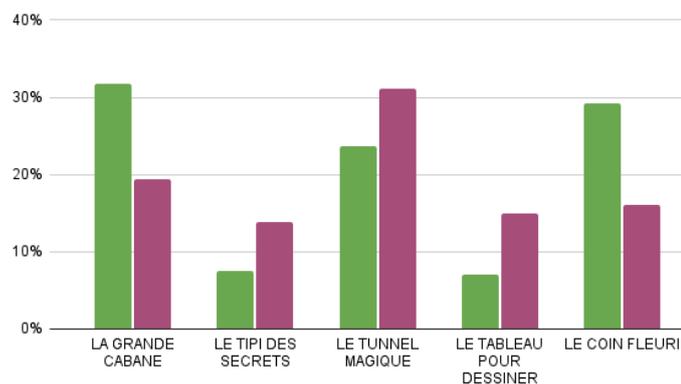
Activités calmes - résultats élèves



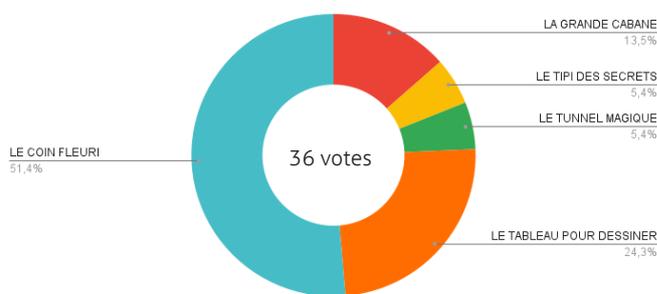
■ CYCLE 2 ■ CYCLE 3



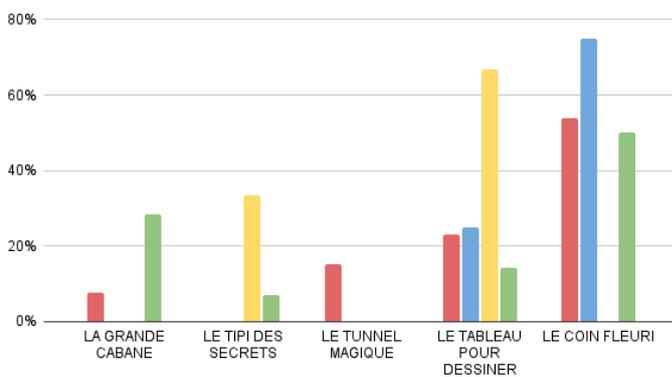
■ JAURÈS ■ AUBRAC



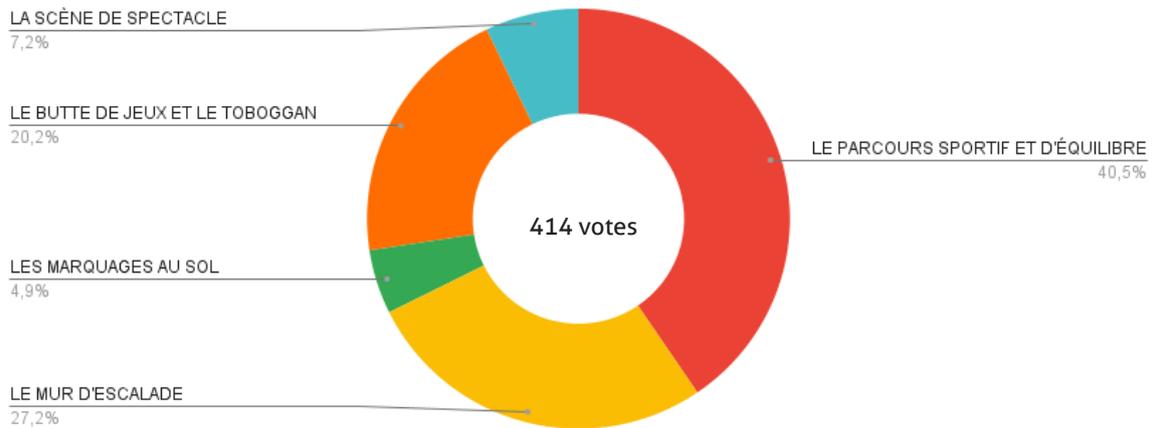
Activités calmes - résultats adultes



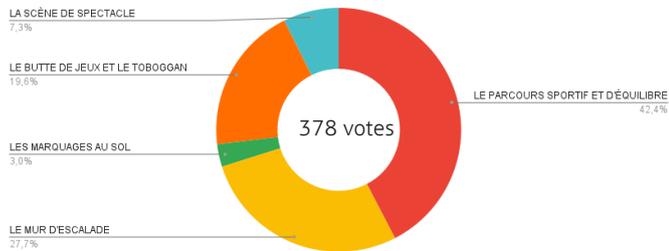
■ ÉQUIPE ENSEIGNANTE ■ AESH ■ AGENTS D'ENTRETIEN ■ PARENTS D'ÉLÈVES



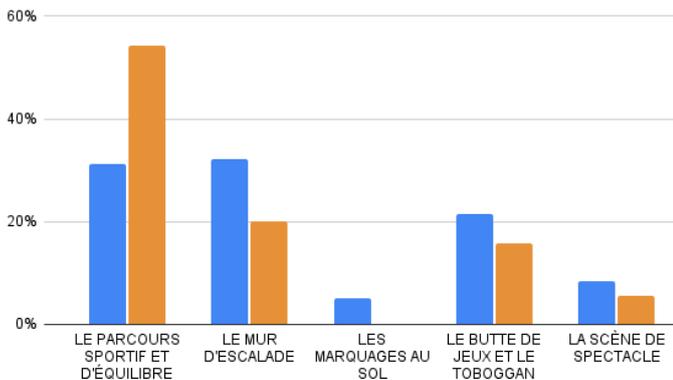
## Activités dynamiques



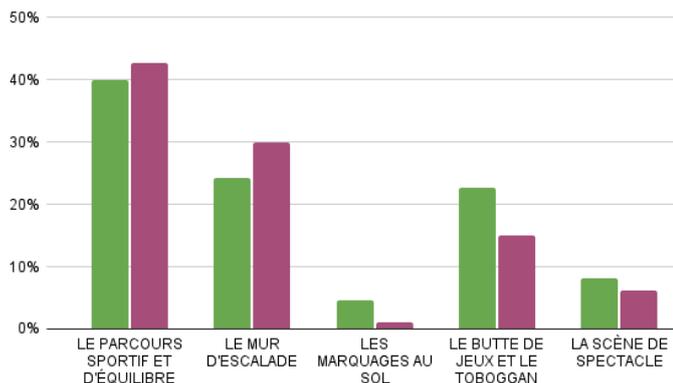
Activités dynamiques - résultats élèves



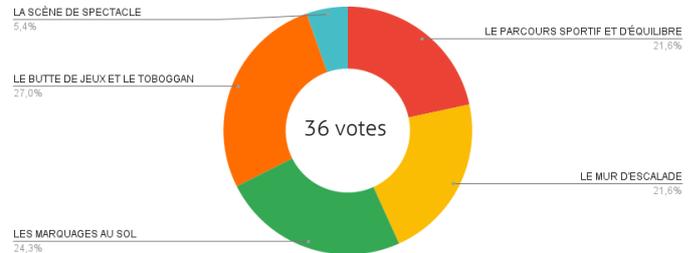
■ CYCLE 2 ■ CYCLE 3



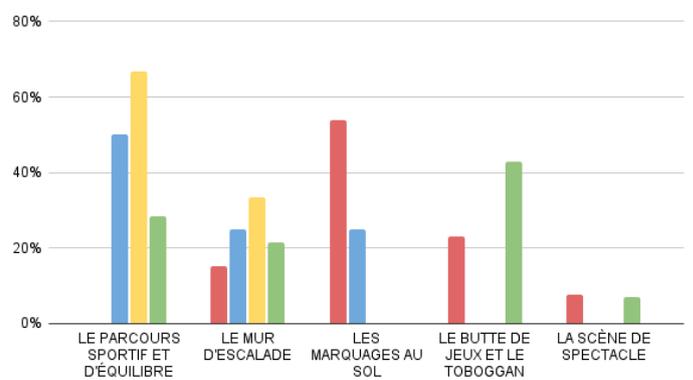
■ JAURÈS ■ AUBRAC



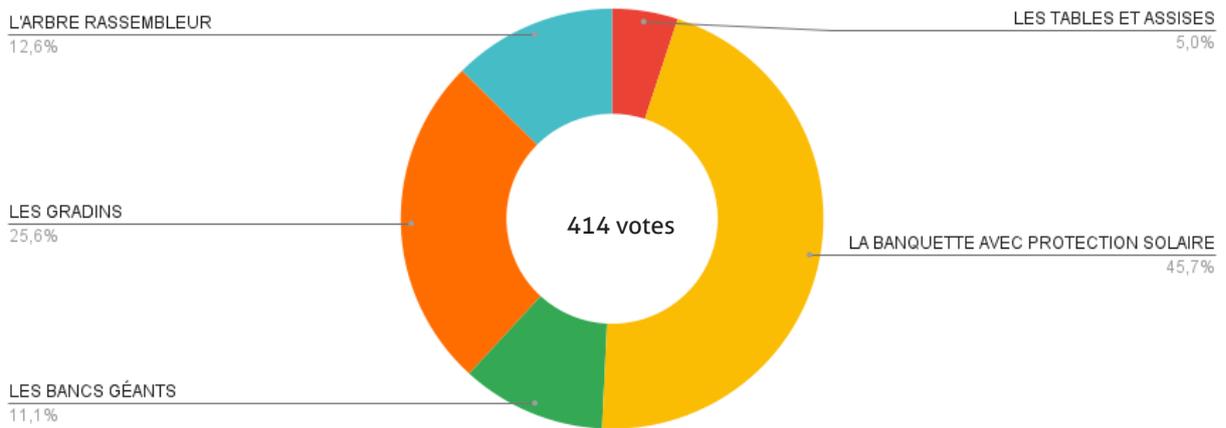
Activités dynamiques - résultats adultes



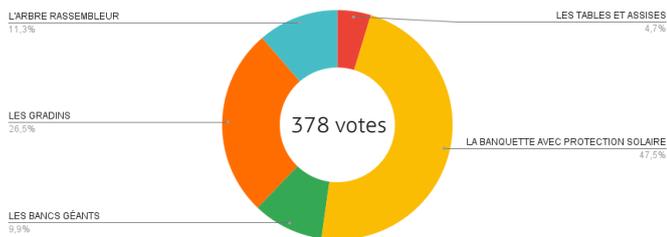
■ ÉQUIPE ENSEIGNANTE ■ AESH ■ AGENTS D'ENTRETIEN ■ PARENTS D'ÉLÈVES



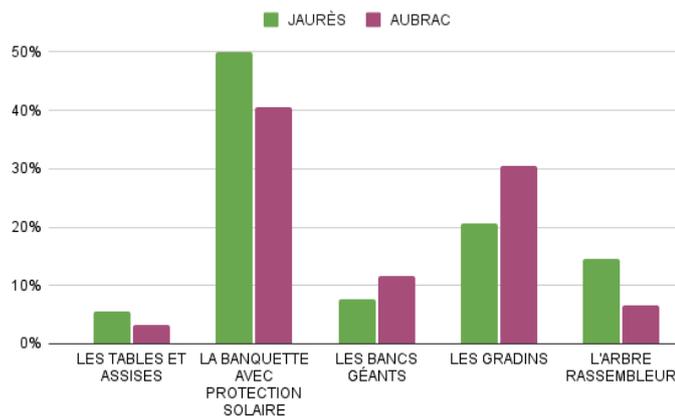
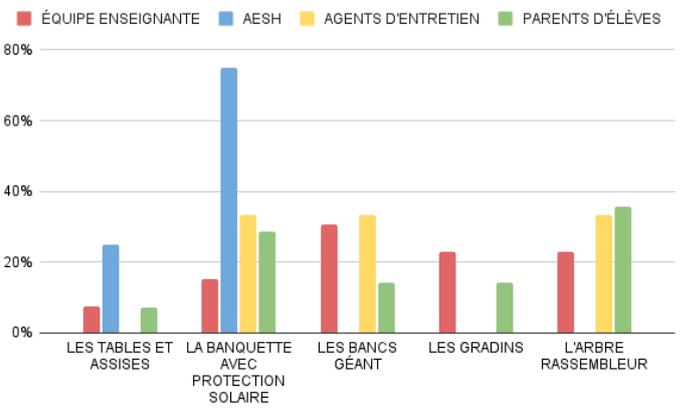
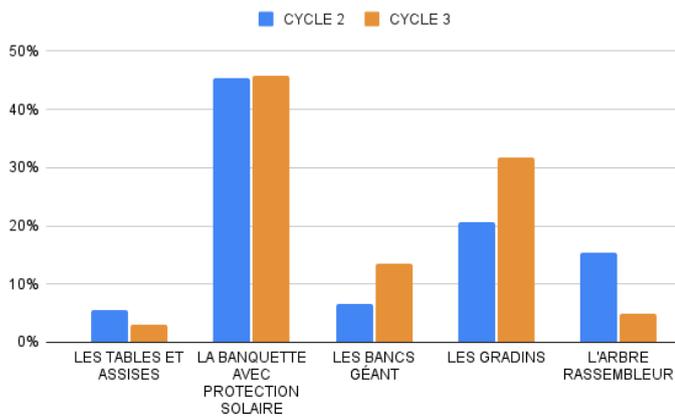
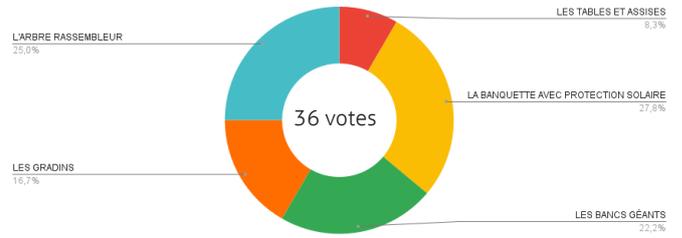
# Assises



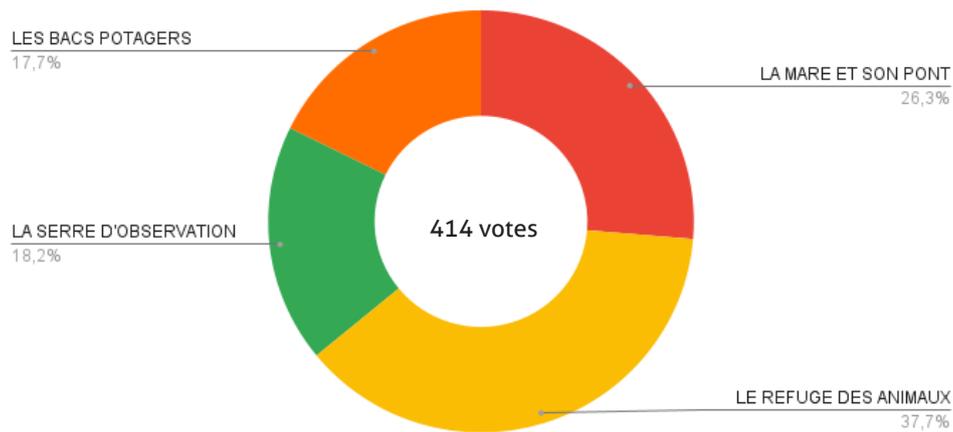
Assises - résultats élèves



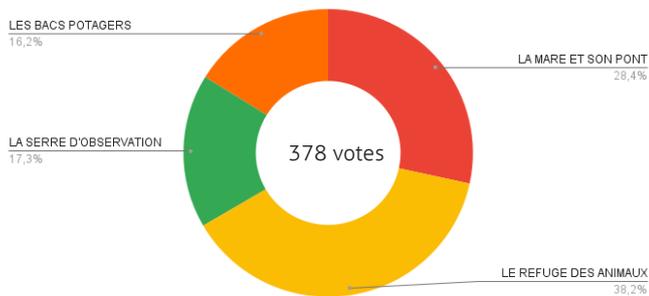
Assises - résultats adultes



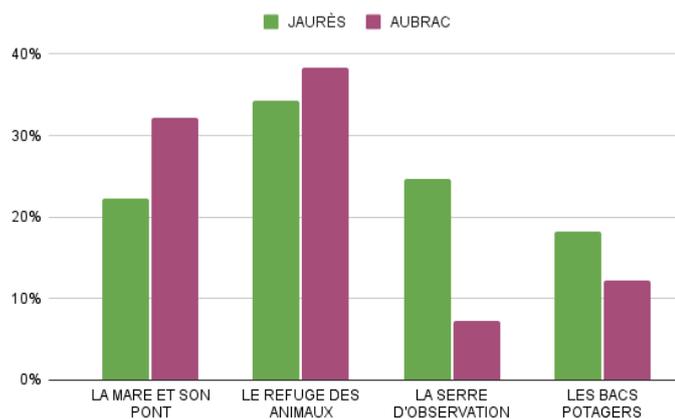
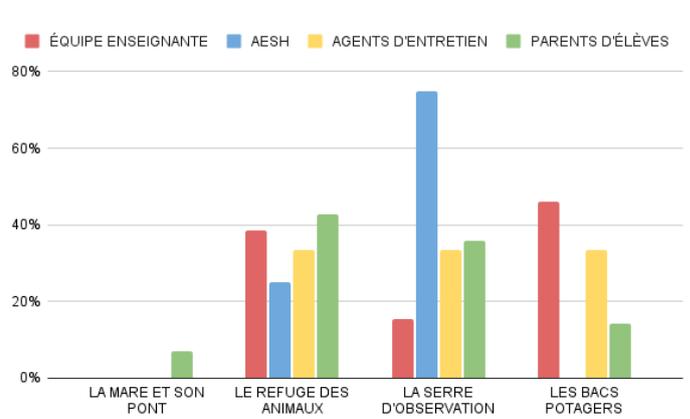
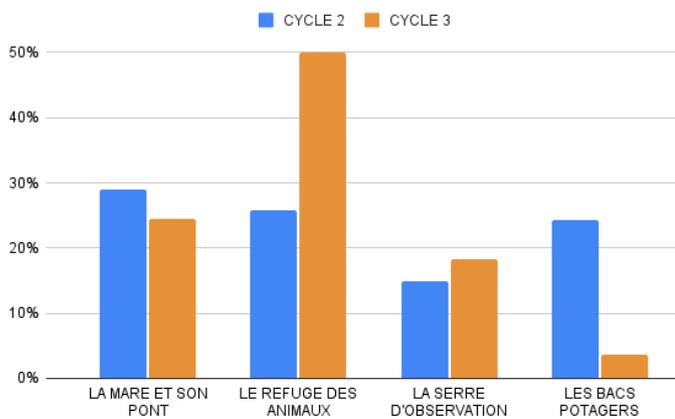
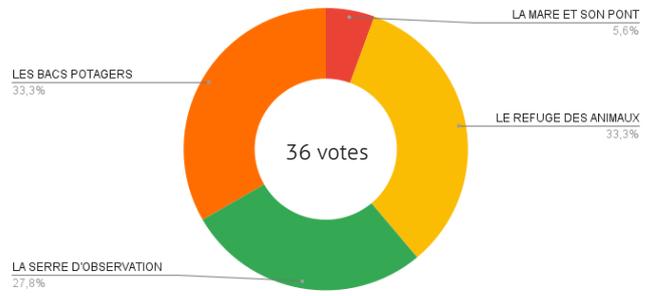
## Paysage et apprentissage



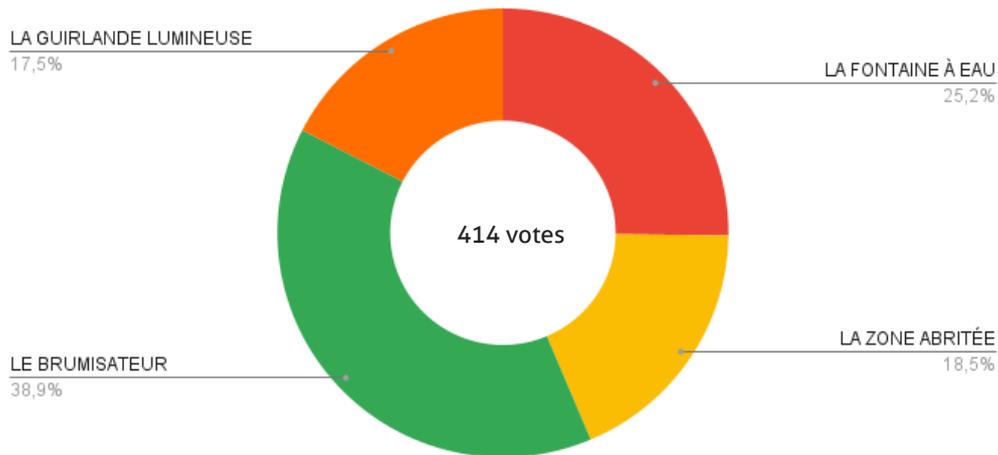
### Paysage et apprentissage - résultats élèves



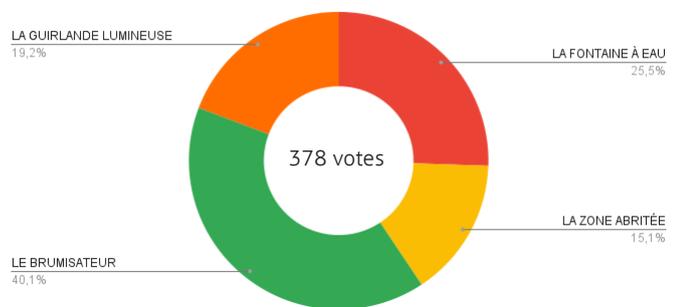
### Paysage et apprentissage - résultats adultes



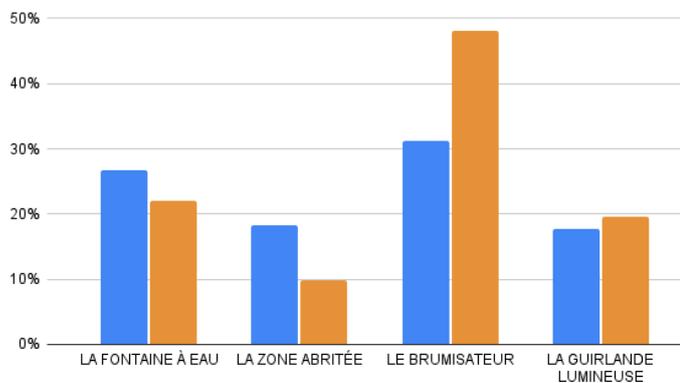
## Bien-être



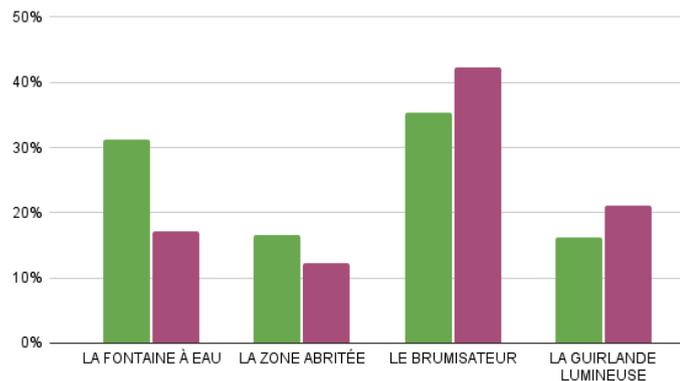
### Bien-être - résultats élèves



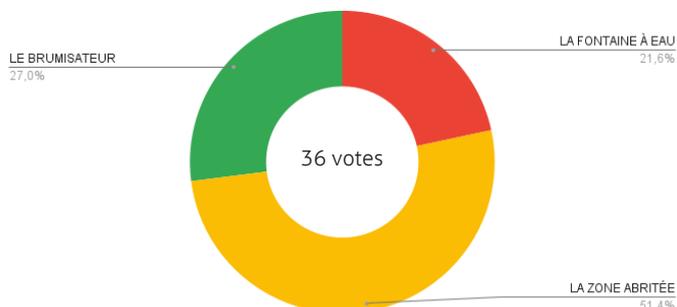
■ CYCLE 2 ■ CYCLE 3



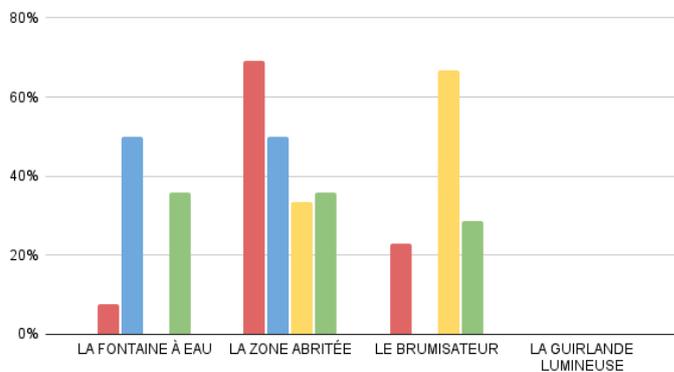
■ JAURÈS ■ AUBRAC



### Bien-être - résultats adultes



■ ÉQUIPE ENSEIGNANTE ■ AESH ■ AGENTS D'ENTRETIEN ■ PARENTS D'ÉLÈVES





## Le CAUE 93 : qui sommes-nous ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-Saint-Denis est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des Séquano-Dionysiens.

Les CAUE ont pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils donnent au public et aux autorités compétentes des avis et des conseils qui ont une valeur consultative.

**93**  
Seine Saint Denis

**c | a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

155, avenue Jean Lolive  
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93  
caue93@caue93.fr

[www.caue93.fr](http://www.caue93.fr)